

## PRÉMONTRÉ

### LE PROJET DE RECONSTRUCTION DE L'ÉGLISE OU L'ANÉANTISSEMENT D'UN RÊVE

par Martine PLOUVIER

#### I - CONJONCTURE HISTORIQUE, ESTHÉTIQUE ET ÉCONOMIQUE

Dans un "Mémoire sur Prémontré et les autres abbayes de cet ordre comprises dans l'enclave du département de l'Aisne", le dernier Général de l'Ordre de Prémontré Jean-Baptiste L'Écuy résumait en quelques lignes les circonstances qui avaient concouru à l'élaboration d'un projet pour une nouvelle église à Prémontré : "Les énormes dépenses qu'avaient exigées les constructions pendant les soixante dernières années n'avaient guère permis qu'on songeât à la bibliothèque et elle offrait de grands vides. Le premier soin du nouvel Abbé fut de la pourvoir d'une manière digne d'un monastère aussi célèbre. Il fit de nombreuses acquisitions de bons livres et au bout de quelques années les lacunes avaient disparu. Ce même Abbé prit les études en considération... D'un autre côté, après toutes les constructions imposantes faites à Prémontré, l'église ancienne se trouvait mal en rapport avec le plan magnifique qui avait été adopté. En bâtir une nouvelle, était une grande entreprise mais que ce qui avait été fait semblait exiger. On pouvait au moins commencer et l'Abbé en était vivement sollicité par l'évêque diocésain. Il fit faire des plans. Il avait obtenu une coupe de réserve d'environ quatre cents mille francs qu'il conservait pour cet emploi. La Révolution survint et le produit de cette coupe tombé entre les mains du gouvernement d'alors, eut, comme on peut le croire, une destination moins pieuse" (1).

##### a) *Priorité au livre*

Dans un mouvement général, auquel n'échappa pas l'ordre de Prémontré qui a connu son plus grand essor de reconstruction entre 1725 et 1770, un certain ralentissement se manifesta dans le goût de la bâtie. Depuis 1770, le livre prit le pas sur la pierre peut-être pour répondre au voeu de la Commission des Réguliers qui avait reproché à la Commune Observance son ignorance. L'Écuy, dès son arrivée au gouvernement de l'abbaye, s'empressa de combler les lacunes de la bibliothèque "vaisseau immense médiocrement meublé" (2) et souhaita rivaliser avec des exem-

1) Arch. Mondaye, Mémoire M2, 1. 54.

2.) Vitae meae compendium cf. *supra*, dans *An. Praem.*, t. X, 1934, p. 168. (fol. 34 r<sup>o</sup>)  
"Vix inaugurus cogitavi de augenda et locuteplanda bibliotheca incliti nostri  
monasterii, variis de causis potissimumque propter omnia fere aedificiorum inte-  
gram reconstructionem, a semi-saeculo neglecta. Consilium cepi (fol 35 r<sup>o</sup>) certam  
ac satis largam in hoc impendendi pecuniarum summam, quod propositum ipso  
eodem anno adimplevi, libros emendo vel emi curando. Sic sensim ancta est et  
dilata est libraria, quam reliqui sat pretiosum, expensis de propriis redditibus plus  
quam quinquaginta librarum millibus".

ples célèbres tels ceux des Bénédictins de Saint-Maur (Saint-Germain-des-Prés), des Jésuites et des Oratoriens. L'Écuy ne démentit jamais sa passion pour les livres qui restèrent "sa dépense favorite". En 1789, il écrivait : "Je complète une grande bibliothèque déjà bien considérable. Or pour cela, on attend les occasions" (3). De priorité culturelle, elle devenait un passe-temps qui savait s'effacer devant d'autres impératifs économiques et esthétiques : rapidement après son élection, dès 1784, la nécessité de rebâtir une église s'imposa.

*b) Le confort de Dieu après le confort individuel*

Il était donc grand temps d'embellir "proportionnellement" la maison de Dieu. Lucas de Muin avait privilégié la reconstruction de la maison conventuelle. Et d'abord les dortoirs qui, s'ils avaient gardé une affectation d'ensemble : dortoir des novices, dortoir des profès, dortoir des anciens religieux, étaient en réalité divisés en chambres dont chaque religieux bénéficiait, qu'il fût novice ou étudiant, profès, prêtre ou ancien religieux, avec toutefois un confort relatif à l'ancienneté ou à la dignité. Les cellules des jeunes religieux n'avaient pour tout ameublement "qu'un lit garni d'une paillasse, d'un seul matelas et deux couvertures, deux chaises, une table, un prie-Dieu, une armoire ou une petite garde-robe". Les religieux prêtres avaient des chambres à feu donnant sur la cour d'honneur chacune garnie d'un lit avec deux matelas, chaises, tables, commodes et autres meubles (4).

Pour accéder aux dortoirs qui se trouvaient tous au premier étage et qu'il fallait quitter pour l'office de nuit puis regagner dans l'obscurité, les religieux se laissaient porter par des marches aux degrés abaissés et adoucis (hauteur vraisemblable 13 à 16 cm) interrompues par de larges paliers de repos.

Pour lutter contre l'humidité ambiante, pénétrante et insidieuse que diffusaient les bois environnants et les terrains gagnés sur les marais, les lambris restaient les meilleurs garants : les salles capitulaires et le réfectoire furent lambrissés jusqu'à une hauteur de 1,80 m, le chœur de l'église fut "boisé" et ses stalles refaites (5). Le grand corps de logis fut, quant à lui, garni de superbes cheminées de marbre ; les salles d'études recurent un poêle de faïence, élément de confort dont la vogue ne cessait de croître depuis une bonne vingtaine d'années.

*c) Révolution du goût*

La vénération portée à l'ancienne église reposait essentiellement sur une vision qu'avait eu Hugues de Fosses. Alors qu'il était en prières, lui apparut un crucifix couronné de sept rayons plus lumineux que ceux du soleil ; en même temps, dans ce lieu, il vit un grand nombre de pèlerins avec leurs calebasses et leurs bourdons qui venaient des quatre parties du

3) ROQUEMONT (M. de), *Le dernier abbé de Prémontré*, dans Soc. Antiqu. Picardie, 2<sup>e</sup> série t. XVI, Amiens, 1859, p. 679-689.

4) Arch. nat., F 17 A 1166.

5) *Ibid.*, *id.*

monde adorer Notre Seigneur, et après s'être prosternés s'en retournaient par les mêmes chemins.

Un texte de Hermann de Laon (6) démontre que ce n'est pas Norbert qui bâtit l'église au lieu désigné par le ciel, mais Hugues de Fosses, premier abbé de Prémontré, alors que tous les chroniqueurs religieux semblent avoir entretenu la légende de la construction de l'église bâtie par Norbert, soit par ignorance soit pour donner un éclat plus vif à Prémontré. Seuls les deux Bénédictins, Dom Martène et Dom Durand, ne croyaient pas voir, en 1717, l'église bâtie par saint Norbert. Ont-ils visité trop rapidement ou ont-ils fait montre d'une perception aiguë de l'archéologie ? Voilà ce que l'un d'entre eux écrivait : "Je ne parle pas du jardin de M. l'Abbé qui a tout l'agrément qu'on peut donner à un lieu resserré et dont on a très bien ménagé le terrain ; mais il est fâcheux que pour le rendre plus beau, on ait détruit la chapelle, et le premier édifice de saint Norbert qui était le lieu le plus vénérable de Prémontré" (7). Quelque quatre-vingts ans plus tard, L'Écuy dans une petite pièce manuscrite corrigeait : "les objets sur lesquels ces religieux se trompent sont... et ce qu'ils disent du premier édifice de Prémontré bâti par saint Norbert et détruit selon eux pour augmenter le jardin abbatial. L'église actuelle est celle que S. Norbert a bâtie et elle n'a point changé de lieu ; on ne croit pas même que la petite chapelle de Saint-Jean qui existoit quand saint Norbert vint pour la première fois à Prémontré pût être dans cet emplacement" (8).

Pour tous, il s'agissait bien de l'église de saint Norbert. Les deux récits rapportés par les prélates belges confirment encore cette vénération pour le premier édifice. Le prieur Henri de Jonghe, à l'occasion du chapitre général de 1738, écrivait : "L'église construite par saint Norbert existe encore... mais intérieurement elle a été ornée de très grandes fenêtres et d'un pavement... Subsiste aussi la chapelle de saint Norbert qui sert aussi d'église paroissiale dans laquelle Notre Saint Père a prié" (9). Van Eeckhout, abbé de Grimberghen, présent au même chapitre renchérissait : "L'église -celle que le Saint Père a bâtie- porte l'ancienneté qu'elle a au frontispice ; pas de la même manière à l'intérieur ; en effet, elle a des fenêtres assez grandes..." (10).

Cette vénération s'estompe dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle. Une remontrance publiée par Taiée, et datée de 1780 donne le ton : "En arrivant à Prémontré on en admire la façade plus digne d'un palais que d'un humble monastère mais on se dit que le plus essentiel manque et qu'avant tout cela on aurait dû construire une église. L'église de Prémontré relé-

6) Livre des miracles de Notre-Dame de Laon, P.L., t. 156, C 999-1000, chap. X. cité par le R.P. PETIT (François), *Norbert et l'origine des Prémontrés*, Paris, 1981 p. 134.

7) DURAND et MARTENE, *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur*, Paris, 1724, p. 49-50.

8) Bibl. mun. Laon, ms 654, n° 6.

9) VERSTEYLEN (J.A.), Récit du prieur Henri de Jonghe au chapitre général de 1738, dans *An. Praem.*, t. III, 1927, p. 182.

10) VALVEKENS (Jean-Baptiste), *Capitulum Generale anni 1738*, dans *An. Praem.*, t. L, 1974, p. 61-65.

guée au fond d'une basse-cour, dépérît depuis longtemps. Son ancienneté et le peu de soin qu'on a de la réparer, annoncent sa ruine prochaine. Elle n'a d'autres ornements que les murailles ; le grand autel est plus simple que dans les pauvres fabriques ; il y avait chandeliers et lampes en argent, on en a substitué de cuivre... Le Général vient d'obtenir une réserve de bois considérable près de Laon d'environ 150 000 livres. Elle n'aurait dû être demandée que de l'aveu du chapitre conventuel pour raisons déduites. La communauté n'en connaît pas d'autres que la construction d'une église et d'une horloge. De l'église, nulle question ; l'horloge qu'on aurait put ajourner coûtera 7 à 8 000 livres et elle se fait pour l'instant..." (11).

La communauté incitait donc le Général à entreprendre la reconstruction de l'église qui tombait de vétusté. Si Manoury ne semblait pas conscient de l'urgence, L'Écuy la prenait en considération, et sa déclaration en 1790 suffirait à l'affirmer : "Cette église à laquelle on se proposait depuis de longues années de faire des travaux, aussitôt que la situation de la maison l'auroit permis, n'offre dans son intérieur rien de précieux" (12).

Vétusté de l'ancienne église, changement du goût, autant de raisons qui se conjuguaient et amenaient L'Écuy à envisager la construction d'une nouvelle église ; ses visites et ses voyages contribuèrent à renforcer sérieusement cette décision.

d) *Les voyages de L'Écuy*

Avant son généralat, L'Écuy fit plusieurs voyages (13). En 1771, avec le prieur de Joyenval et celui du Collège de Paris, il accompagna le Général Manoury dans un voyage en Belgique (Flandres, Hainaut, Brabant), au cours duquel il vit plusieurs abbayes bénédictines et bien sûr prémontrées : Grimberghen dont l'église fut rebâtie de 1660 à 1700 (14), Saint-Michel d'Anvers "magnifique monastère" reconstruit au XVII<sup>e</sup> siècle, Tongerloo "qui ne lui cérait en rien", Herenthals monastère de norbertines (15). Il retourna en Belgique en 1772, mais uniquement dans la région wallonne. Il fut reçu à Laval-Dieu dont l'église avait une façade nouvelle depuis le début du siècle, il visita encore Beaurepart qui élevait une nouvelle église depuis 1760 (achevée en 1788) et Leffe. Lors de son voyage en Normandie, en 1777, s'il visita les abbayes de Bellozanne, Ardennes,

11) TAIEE (Ch.), *Prémontré, étude sur l'abbaye de ce nom, sur l'ordre qui y a pris naissance, ses progrès, ses preuves et sa décadence 1120-1793*, 2 vol. dans Bull. Soc. acad. Laon, t. XIX, 1869-1870; t. XX, 1872-73.

12) Arch. nat., F 17 A 1166.

13) *op. cit.*, *supra* : *Vitae meae compendium* dans *An. Praem.*, t. X, p. 168.  
RAVARY (Berthe), *Prémontré dans la tourmente révolutionnaire, la vie de Jean-Baptiste l'Ecuy, dernier abbé général des Prémontrés en France, 1740-1834*, Paris, 1955, p. 62 et suivantes.

14) La pose de la première pierre de l'église eut lieu en 1660 sous le prélat de Velasco ; les plans furent dessinés par le chamoine Gilbert Van ZINNICK, religieux de l'abbaye.

DELESTRE (J.), *Beknopte geschiedenis der Abdij van Grimberghen* dans *Eigen Schoon en de Brabander*, 1928, p. 129-200.

15) VANDENDAEL (R.), *De abdijen-architectuur en de Praemonstratenzers*, in *De glans van Prémontré*, Heverlee, 1973.

Silly, Blanchelande, il ne fit pas le détour par Mondaye (16), seule abbaye normande à s'être dotée d'une superbe église (1706-1717). C'est en Bretagne qu'il se rendit dans le cours de 1778 : Beauport, Brest, Quimper, Vannes, Nantes, Angers, Saint-Martin de Tours, Marmoutiers, Blois. Dans la même année, il partit pour Wadgassen, dans le diocèse de Trêves, abbaye également reconstruite au XVIII<sup>e</sup> siècle (17).

Après son élection comme Général, il fit d'autres voyages : en 1782, il conféra la bénédiction au nouvel abbé de Bucilly (18), Jean-Baptiste Warlomont : l'église, là aussi, était neuve ; elle venait d'être bâtie par Bernard, gendre de Beaupré qui avait élevé Saint-Michel en Thiérache. Les chapitres annuels de l'antique rigueur dont la présidence revenait à l'Abbé de Prémontré se tinrent en 1783 et 1784 à Cuissy où l'église commencée en 1725, consacrée en 1746, avait enfin reçu en 1770 les tours encadrant son portail (19). En 1784, année où L'Écuy se décida à faire établir des plans, il retourna à Wadgassen pour donner la bénédiction au nouvel abbé. Avec ce dernier ils partirent pour Haguenau, où ils rencontrèrent les abbés d'Allerheiligen, et de Bellelay qui les invitérent à visiter leurs monastères. Ils passèrent par Strasbourg, Marmoutiers, Oberkirch pour atteindre Allerheiligen, puis Bâle, Porrentruy pour gagner Bellelay qui se trouve dans les bois, et dont l'église nouvellement ornée, leur fit grande impression (20). L'Écuy rentra à la fin du mois de juillet à Prémontré pour repartir quelques jours plus tard en Franche-Comté à Corbeaux qui connaissait des difficultés financières. Là, les bâtiments conventuels remontaient à 1713 alors que l'église bâtie de 1759 à 1763 avait été consacrée, une vingtaine d'années plus tôt.

Tous ces voyages qui le conduisaient vers des abbayes pour beaucoup d'entre elles restaurées, ne restèrent pas sans effet sur la décision de L'Écuy. Faisait-il comme le père Martin prieur de S. Paul de Verdun, qui au cours de ses déplacements levait des plans d'églises, dans l'intention de rebâtir celle de son monastère (21) ?

16) PETIT (R.P. François), *L'abbaye de Mondaye*, Strasbourg, s.d.

17) Einheitsgemeinde Wadgassen, Jahr der Jubiläen, 1976, p. 53.

18) Comme à Cuissy, deux tours ornaient le portail - L'église fut achevée en 1751 sous le père Mennessier.

Arch. dép. Aisne, dr Piette, Bucilly.

19) PLOUVIER (Martine), *Histoire et architecture de l'abbaye de Cuissy aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, dans Cahiers archéologiques de Picardie, 1976, n° 3, Compiègne 1977, p. 191-216.

20) GERSTER (Alban), LAUFON, RAIS (André), *Bellelay, son histoire*, dans Renaissance de Bellelay, Délémont, 1971.

SAUCY (P.S.), *Histoire de l'ancienne abbaye de Belleday de l'ordre des Prémontrés*, Porrentruy, 1869.

L'église de Bellelay a été construite par Franz Beer, un ressortissant du Vorarlberg, de 1710 à 1714.

21) Bibl. mun. Nancy, ms 382 (739), f° 263, lettre du Père Martin, prieur de Saint-Paul de Verdun envoyée au Père Le Bonnetier, prieur-curé de Scarpone, datée du 2 avril 1781, "... Vous servez-vous de l'étuy de mathématiques que je vous ai donné, j'en ai cherché inutilement à Nancy et j'en ai besoin pour quelque temps. Il me servira pendant le chapitre pour lever le plan de Cuissy, à la première occasion, je vous le remettrai..."

Lettre communiquée par Monsieur Lavagne d'Ortigue et publiée dans *Histoire et architecture de l'abbaye de Cuissy*, op. cit., n° 19

### e) Reconstruction des églises prémontrées

Plusieurs abbayes dans l'ordre de Prémontré avaient rebâti dans un premier temps leurs bâtiments conventuels, puis leurs églises. Certaines les avaient rajeunies à moindre frais telles Ressons dont seule la nef fut reconstruite entre 1704 et 1705 (22), Marcheroux qui plaqua une nouvelle façade et deux travées sur l'ancien édifice en 1713, Dommartin qui éleva une tour-porche en 1718 (23), Villers-Cotterets, Laval-Dieu, et trois abbayes lorraines : Etival, Mureau et Salival qui sauvegardèrent les apparences en remontant seulement une façade nouvelle ; d'autres s'engagèrent dans des frais considérables -qui expliquent la longueur des chantiers- rebâtissant complètement le "templum" : déjà au XVII<sup>e</sup> s., Saint-Jean d'Amiens (1611-1618) (24), Saint-Just (1665-1674) avaient renouvelé leur sanctuaire ; la "communauté de l'Antique Rigueur" partie de Lorraine et bien implantée dans cette région, après la restauration des esprits, avait entrepris celle des bâtiments : son chef de file, Pont-à-Mousson releva son église de 1705 à 1716 (25), Rangéval (1759-1751 ?), Jovilliers (1739-1759), L'Étanche (1770) dans la circarie de Lorraine suivaient son exemple (26), de la même manière Cuissy et Bucilly dans la circarie de France, Mondaye dans la circarie de Normandie ; la Commune Observance remplaça également ses églises médiévales par des églises "à la moderne" : Saint-André-aux-Bois (1758-1762, Licques (1717-1747) (27), Corneux (1759-1763) ; Valsecret (1765) (28) se contenta de rhabiller l'église médiévale.

Environ un tiers des abbayes prémontrées sur quatre-vingt-dix canonnes que comptait l'ordre fut restauré ou renouvelé. L'Écuy ne l'ignorait pas et rêvait de traduire dans la pierre un immense projet pour Prémontré. Jandeures, Flabémont, Riéval, Mont-Saint-Martin, Saint-Paul de Verdun tiraient des plans. Seule cette dernière abbaye mit un commencement d'exécution à ses projets.

### f) Considération épiscopale

Ajoutée à cette frénésie de bâtir qui avait gagné, en Picardie, non seu-

22) PLOUVIER (Martine), *Les églises de Ressons* dans *An. Praem.*, t. LV, 1979, p. 254-255.

23) PONTROUE (Pierre-Marie), *Quatre ans de recherches archéologiques à l'abbaye de Dommartin*, dans Bulletin de la Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais, t. IX, n° 3, 1973, p. 271.

24) SARTRE (Josiane), *L'architecture de l'abbaye Saint-Jean d'Amiens*, dans Bulletin Société des Antiquaires de Picardie, 1972, p. 396-405.

25) SESMAT (Pierre), *L'église des Prémontré à Pont-à-Mousson. Sa place dans l'histoire de l'architecture lorraine*, dans Revue de la Société d'Archéologie lorraine, 1978, n° 4, p. 147-161.

Article publié à la suite du colloque du CERP dans *An. Praem.* t. LV, 1979, p. 235-237.

26) BONNET (Philippe), *Eglises prémontrées reconstruites au XVIII<sup>e</sup> siècle dans l'Est de la France*, dans *An. Praem.*, t. LV, 1979, p. 255-260.

27) LESAGE (Christiane), Communication faite à Cormontreuil (Marne) au colloque du CERP, *L'architecture de l'abbaye de Licques*, non publiée.

28) Arch. dép. Aisne, dr. Piette, plan de Le Tellier, Communication faite par BONNET (Philippe) au colloque cité ci-dessus, non publiée.

lement les prémontrés mais aussi les bénédictins (Saint-Michel en Thiérache (29), Saint-Nicolas-aux-Bois, Saint-Jean de Laon, Corbie, Saint-Riquier) et les cisterciens (Valloires (30), Longpont), la sollicitation de l'évêque diocésain fut vraisemblablement le déclencheur. La communauté prémontrée, en même temps qu'elle répondait à la demande de Mgr de Sabran, le tenait à distance et le flattait de posséder à l'intérieur de son diocèse le plus grandiose chef d'ordre. Cîteaux qui avait commencé depuis 1762 une immense reconstruction sur les plans de Lenoir avait renoncé à poursuivre cet immense quadrilatère de 215 m de côté, dont la façade occidentale ne fut même pas terminée. Cluny n'avait rebâti que ses bâtiments conventuels vers 1750. Grandmont est sans doute un des rares chefs d'ordre à avoir reconstruit en totalité ses bâtiments à partir de 1736, lesquels furent détruits vers 1817 et sont mal connus, faute de plans.

### *g) Sources de financement*

Toutes ces considérations prises individuellement ou même groupées n'auraient pas suffi à décider L'Ecuy, homme par-dessus tout prévoyant et organisé s'il n'avait préparé un montage financier éprouvé. On verra par la suite que ses espérances financières déçues le pousseront à différer son projet.

Les revenus avoués du temporel de l'abbaye se montaient à 40 000 livres par an dont 12 000 livres revenaient à l'abbé (31). Même épargnés sur plusieurs années, il aurait fallu au minimum dix ans pour faire face à une telle entreprise, et c'était sans compter les dépenses habituelles (entretiens et réparations des églises, hospitalité, honoraires d'organiste, de chirurgien, de médecin, aumônes, frais de nourriture des religieux) et les aléas.

On sait que les abbés Lucas de Muin et Bécourt avaient l'habitude de se défaire de leurs profès non dotés ou endettés sur les maisons en commande de la Commune Observance, faisant ainsi croître leur nombre de religieux mais en revanche diminuer le passif de Prémontré. Lors du chapitre national de 1782, la circarie de Flandre qui comptait dix maisons avait paré au danger en demandant que ne soient plus envoyés de profès qui ne seraient pas de leurs maisons. L'archiabbé s'y était engagé.

L'Ecuy ne comptait certainement pas emprunter : le souvenir des dettes laissées par Michel Colbert bien qu'il remontât à plus de quatre-vingts ans, devait être encore trop vivace dans les mémoires.

29) GIGOT (Alain), *Etude sur l'église de Saint-Michel en Thiérache* pour son diplôme d'architecte en chef des Monuments Historiques, non publiée.

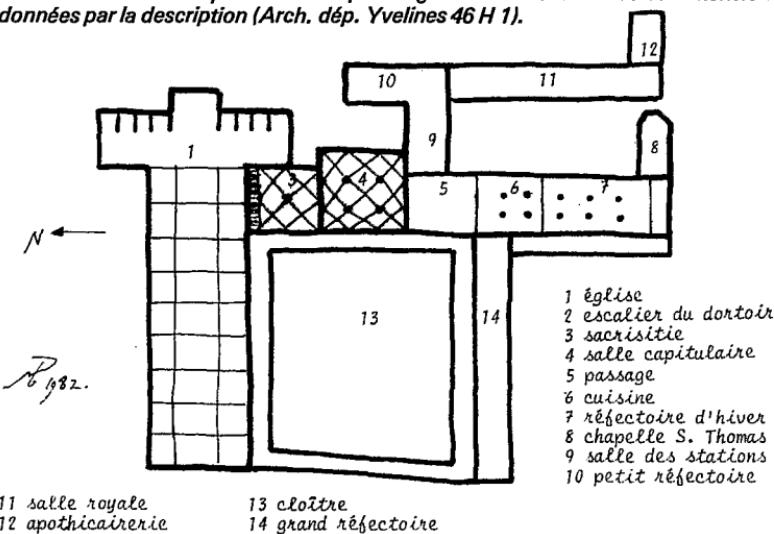
30) Com. d'Argoules, canton de Rue, arrondissement d'Abbeville, dép. Somme. RODIÈRE (R.), *L'abbaye de Valloires*, dans Congrès archéologique de France, Amiens, 1936, Paris, 1937.

DUBOIS (Pierre), *L'abbaye de Valloires*, Abbeville, 1936.

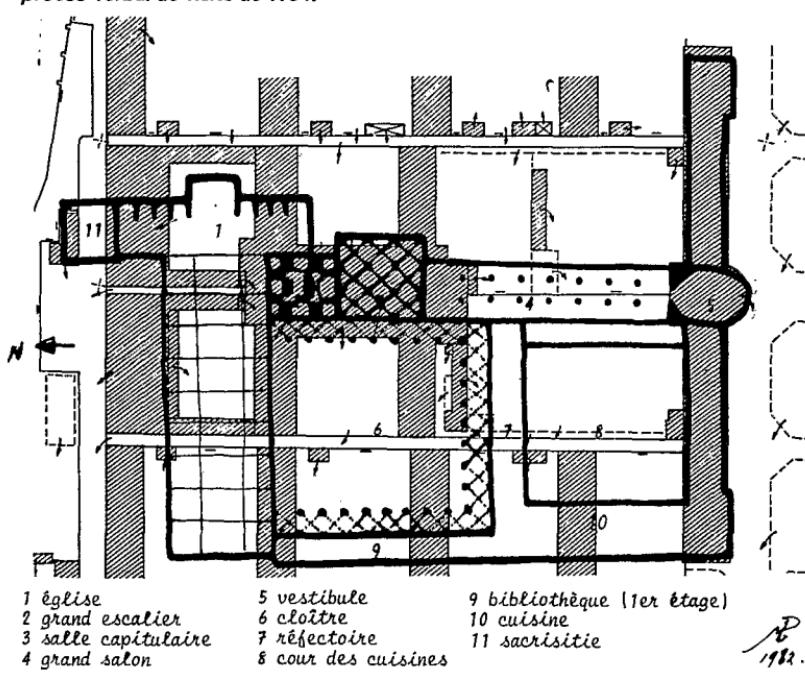
CHRIST (Yvan), *L'abbaye de Valloires*, Bellegarde, s.d.

31) Les revenus du temporel s'élevaient au moins à 90 000 livres à la fin du XVIII<sup>e</sup> s.

1 - Plan de l'abbaye de Prémontré vers 1660  
Essai de restitution du plan au sol d'après la gravure de Barbaran et les dimensions données par la description (Arch. dép. Yvelines 46 H 1).



2 - Plan de l'abbaye de Prémontré vers 1780  
Essai de restitution du plan au sol d'après l'ancien cadastre, le plan de Rigolage de 1844 et le plan de Leclerc portés à une échelle commune de 1/1000<sup>e</sup>, et d'après le procès-verbal de visite de 1794.



Il n'eut pas non plus la bonne fortune, comme les chanoines de Sainte-Geneviève, de s'en remettre à la piété royale qui finança la reconstruction de leur église grâce aux tirages de loteries.

L'Ecuy eut recours au même expédient que ses prédécesseurs : il envoya une requête au Conseil du Roi pour exposer les réparations à faire aux fermes de Rozet, de Valpriez, et à l'abbaye de Prémontré ; et en raison des difficultés financières de la maison, il demandait une coupe extraordinaire portant sur le quart des bois mis en réserve du ressort de la maîtrise de Coucy, soit 161 arpents 16 perches dans la haute forêt de Coucy, et sur le quart des bois mis en réserve du ressort de la maîtrise de Laon, soit 212 arpents 86 perches (32).

A ce sujet, soulevons une contradiction chez l'abbé L'Écuy qui -il est vrai- n'interviendra que deux ans plus tard, en 1786, et ne semble pas l'embarrasser. La Société royale d'agriculture fondée en 1761 à Laon avait en 1786 pour trésorier Le Marchant de Cambronne, pour secrétaire le Père Cotte, oratorien, et comptait parmi ses membres associés le Père L'Écuy. Or l'un des buts reconnus de la Société à l'occasion d'une grande séance inaugurale le 22 août 1786 était la défense des bois "Il faudra, disait le Père Cotte, se préoccuper... de la pénurie des bois, des défrichements intempestifs". Mais les coupes ordinaires et extraordinaires de bois sous la tutelle de l'administration des Eaux et Forêts étaient-elles visées (33) ?

## II - GENÈSE D'UN GRAND DESSEIN

### a) *Un architecte-expert auprès de la maîtrise des Eaux et Forêts d'Ile-de-France : Jean-François Xavier LECLERC*

Il est connu grâce au projet qu'il a établi pour la nouvelle église de Prémontré, et aux correspondances qu'il a échangées à son propos avec le Directeur général des bâtiments, le comte de la Billardrie d'Angiviller, et le grand maître des Eaux et Forêts au département d'Ile-de-France, Charles Louis Desjobert.

En 1784, date à laquelle on voit apparaître Leclerc, il était architecte et demeurait "maison Laval n° 15, rue Basse porte Saint-Denis, paroisse Saint-Laurent, à Paris". En 1790, il habitait toujours au même endroit. Le comte d'Angiviller le présentait à l'Académie comme "architecte et élève de l'Académie royale d'architecture" (34). Les registres d'élèves de l'Académie qui sont incomplets -ils n'ont été conservés qu'à partir de 1777- ne portent pas son nom et laissent supposer qu'il fût élève avant 1777. Après consultation des listes, il semble que Jean-François Xavier ne fût jamais reçu lauréat des grands prix d'émination.

32) Arch. nat., E 1622 B, 27 juillet 1784.

33) MARTINET (Mme Suzanne), *L'abbé L'Ecuy, le Père Cotte, la flore de Prémontré et la Société d'agriculture de Laon*, dans Féd. Soc. histoire et d'archéo. de l'Aisne, Mémoires, t. XXVII, 1982, p. 63-74.  
Arch. dép. Aisne, D 16.

34) Arch. nat., O 1 1932, dr 7, p. 81.

Arch. Institut, Beaux-Arts, B 6 dr 4, B 7 dr 4.

Sans doute avait-il trop peu de moyens pour acheter une charge, aussi pour payer ses frais d'agence, il engagea ses services auprès de la maîtrise des Eaux et Forêts d'Ile-de-France. Ces fonctions auraient pu être rémunératrices si elles avaient été payées régulièrement ; or, Leclerc en juillet 1790 attendait toujours non seulement ses honoraires pour les relevés et projets de Prémontré, mais aussi le remboursement des avances qu'il avait faites, et qui s'élevaient à la coquette somme de 4238 livres. Il n'avait ménagé ni sa peine ni son temps pour ce grand dessein qu'il croyait l'affaire de sa vie : il avait fait l'estimation des vieux matériaux provenant de la vieille église, des plans réduits sur une échelle de moitié de proportion de la future église, le plan général de l'emplacement de tous les bâtiments de l'abbaye avec plusieurs projets pour les trois arrivées ; il avait refait une nouvelle esquisse pour entrer à la rotonde de l'église par le grand escalier. Ce travail avait nécessité onze voyages aller et retour de Paris à Prémontré dans le courant des années 1784, 1785 et 1786. N'ignorant pas le pouvoir de séduction des maquettes -peut-être pour en avoir étudié chez Blondel une belle collection-, il avait fait un modèle en plâtre avec sculpture qui lui avait coûté 2154 livres et qu'il avait donné à l'abbaye. Il aurait dû être payé sur les deniers provenant de la vente des bois de l'abbaye (35). Mais seuls les bois de la réserve d'Hannapes avaient été vendus. Et le prix que les religieux en avaient tiré, avait servi à payer les honoraires de l'architecte Delécluze et à financer des travaux de restauration urgents. Leclerc devait être payé sur la vente des bois de la réserve de Prémontré. Mais cette dernière avait été différée, et en 1790, il n'était plus question qu'elle profitât aux religieux. Aussi, Desjobert s'était-il inquiété auprès de l'Académie pour qu'elle fixât le prix du travail de Leclerc (36). Le 2 août de l'année 1790, celle-ci s'était réunie et avait chargé son secrétaire Sedaine d'écrire à l'artiste pour savoir ce qu'elle devait faire. Leclerc avait laissé passer les vacances de l'Académie et avait répondu à Sedaine par un mémoire où il disait : "la Raivolition ayant changé entièrement l'existence et l'espérance de l'artiste il espère que vous voudrez bien, Monsieur engager l'Académie à lui être favorable". L'Académie avait-elle donné suite en demandant au régisseur des domaines et des bois de la généralité de Soissons de payer à Leclerc ce qui lui était dû ? Nous l'ignorons car c'est ici que Leclerc se dérobe à l'enquête historique (37).

*b) Un maître-maçon-architecte : Jean-Baptiste DELECLUZE (1733-27 jan. 1806)*

Né en 1733 à Paris, il était le fils majeur de Pierre Délécluze, maître-

35) *Ibid.*, *id.*

*Ibid.*, B 7 dr 4, lettre de Desjobert du 24 juillet 1790.

36) *Ibid.*, *id.*, lettre de Leclerc sans date qu'il est possible de situer vers septembre 1790.

37) Ajoutons à cette courte notice qu'il n'a pas été possible de retrouver l'état civil de Leclerc, que ce dernier semble avoir fait peu de travaux car la série Z 1 J et le minutier central aux Arch. nat. n'ont rien donné.

Quant aux Archives de l'Institut, elles n'ont livré aucune indication sur cet ancien élève. Sur une autre liste d'élèves de 1772, le nom de Leclerc n'apparaît pas non plus. Fut-il élève entre 1772 et 1777, ou bien avant ? Rien ne permet d'en préjuger.

maçon, et de Suzanne Chevalier. Il épousa Marie-Geneviève Bureau, le 4 avril 1780 à la paroisse Saint-Maur à Paris (38). Son frère et son oncle Jean Delécluze signèrent comme témoins. Dans son acte de mariage, il est appelé "entrepreneur des bâtiments du Roi" mais n'en était pas moins architecte bien qu'il ne fût pas ancien élève de l'Académie d'architecture.

Dans une lettre au comte d'Angiviller, en mars 1786, il se disait "attaché par état à la maison collégiale de MM. les Prémontrés depuis plus de quatre-vingts ans de père en fils" (39). En effet, il avait fait d'importantes réparations au collège, rue Hautefeuille. En 1784, L'Écuy disait "devoir au Sieur l'Écluse, architecte, la somme de 16000 livres dont 6000 livres pour les réparations urgentes survenues et faites à la maison abbatiale sise à Paris tant en maçonnerie que charpente, et 10000 livres employés pour le remaniement et les réparations de tuiaux de plomb qui conduisent les eaux dans les différentes parties de leur maison" (40).

C'est donc à ce titre qu'il voulait concourir pour le projet d'une nouvelle église à Prémontre. Il dessina deux élévations intérieures pour ce projet et demanda à l'Académie royale d'architecture de les juger. L'Académie ne semble pas avoir donné suite.

Jean-Baptiste Delécluze est mieux connu que son contemporain Jean-François Xavier Leclerc. Sans doute grâce à ses nombreux travaux. Il construisit sa maison sur un terrain que lui vendit, le 2 septembre 1775, devant Maître Lagrenée, le marquis de Chabanais qui donna son nom à la rue qui fut percée à cet endroit (41). Cette maison au n° 1 de la rue Chabanais à Paris existe toujours et vit la naissance de son petit-fils Viollet-le-Duc. Le 13 juin 1776, il acquit du même Chabanais un autre terrain sur lequel il bâtit la maison sise au n° 4. Des créances que ses descendants ont conservées sur la succession du prince de Salm laissaient supposer qu'il avait bâti pour ce dernier et n'avait jamais été payé. Une pièce retrouvée aux Archives nationales confirme qu'il a bien construit l'hôtel de Salm. En effet, le 14 décembre 1789, un greffier dressait l'estimation et la réception des ouvrages de toutes natures faits à l'hôtel de

---

38) Madame Geneviève Viollet-le-Duc m'a communiqué les pièces nécessaires à reconstituer l'état civil de Jean-Baptiste Delécluze ou de l'Ecluze.

Je la remercie pour son aimable concours qui m'a fait gagner un temps précieux dans mes recherches.

Lors de l'exposition Viollet-le-Duc elle avait présenté les deux dessins de Jean-Baptiste DELECLUZE relatifs au projet de la nouvelle église de Prémontre et avait à cette occasion fait une notice biographique sur Delécluze dans le catalogue voir p. 30.

39) Arch. Institut, Beaux-Arts, B 6 dr 3 : deux lettres de Delécluze, et une lettre de D'Angiviller, toutes de mars 1786.

40) Arch. nat., E 1622 B, 27 juillet 1784.

41) *Ibid.*, Z 1J 1033,

Le marquis de Chabanais était propriétaire de l'ancien hôtel de Saint-Ponange situé rue Neuve des Petits Champs et donnant sur la rue Sainte-Anne. Cet hôtel avait été démolî et sur le terrain qu'il occupait, avait été pratiquée une rue donnant d'un côté sur la rue des Petits-Champs et de l'autre sur la rue Sainte-Anne.

Le marquis avait loti son terrain, en avait conservé un lot pour lui, et avait vendu plusieurs lots dont deux à Delécluze et un à son voisin Armand.

Salm par Jean-Baptiste l'Ecluse, maître-maçon (42). D'autres réceptions et estimations d'ouvrages montrent qu'il effectua de nombreux travaux, rue Lancry pour la veuve Ferrand, quai Desaix pour le gouverneur qui restait encore débiteur d'une forte somme à l'égard de sa famille en 1849 (43).

Sa femme lui donna trois enfants : Etienne Jean, Sophie et Eugénie la cadette dont le premier enfant fut le célèbre architecte Eugène Viollet-le-Duc. Valétudinaire quelques années avant sa mort, puis infirme, Jean-Baptiste Delécluze s'éteignit le 27 janvier 1806. Maître Guillaume notaire à Paris dressa son inventaire après décès le 15 février 1806. Sa famille a conservé de lui les deux beaux projets pour l'église de Prémontré, et une petite miniature aquarellée qui pourrait être son portrait.

Mais laissons son fils Etienne Jean, peintre et littérateur, dans *Souvenir de soixante années* faire son portrait "Le père d'Etienne, architecte, avait en 1793 d'importants travaux à surveiller, conséquemment peu de loisirs. Quoique son éducation eut été négligée un instinct naturel le portait à se rapprocher des personnes qui par leur conversation pouvaient le mettre au courant des connaissances qu'il avait pu acquérir dans sa jeunesse. Né en 1733, enfant du XVIII<sup>e</sup> siècle, il avait quelques uns des goûts généralement répandus à cette époque. Il aimait la géométrie, parlait de physique qu'il avait étudiée sous l'abbé Nollet et d'histoire naturelle à laquelle son ami Valmont de Bomare l'avait initié. Quant à la littérature proprement dite, il ne s'en occupait guère et avait presque du mépris pour la poésie.

Dans son cabinet était un petit corps de bibliothèque toujours impossible, d'où ses enfants pouvaient prendre des livres à leur choix. Or voici le catalogue de ceux qui se trouvèrent à la disposition du jeune Etienne : c'était d'abord *l'Encyclopédie* les œuvres de J-J Rousseau et de Montesquieu, puis la *Recherche de la vérité* du père Mallebranche, la *Physique* de l'abbé Nollet, le *Dictionnaire d'histoire naturelle* de Valmont de Bomare, une traduction des *Métamorphoses* d'Ovide, les *Caractères* de La Bruyère, un seul poème la traduction du *Paradis perdu* de Milton, et enfin les œuvres de J. Racine, qui appartenaient à la mère d'Etienne...

Il avait acheté une maison de campagne à Meudon, y demeura en 1794, 1795 pour l'apprentissage de ses enfants, revint à Paris en 1796 et persista à continuer ses travaux malgré son infirmité" (44).

42) *Ibid.*, Z 1J 1200<sup>2</sup>

43) *Ibid.*, Z 1J 1094 ; Z 1J 1090, fabrique de Saint-Jean en grève, le 24 août 1782 ; plusieurs quittances et obligations conservées au minutier central le qualifient tantôt de maître-maçon entrepreneur, tantôt d'architecte :

— XVIII, 27 juin 1792, 1<sup>er</sup> messidor an XIII, 6 septembre 1792 : étude de Grard.  
— XXI, R 542, 15 septembre 1786, étude de Raffenau.  
— XXII, 77, 26 janvier 1792, XXII, 78, 15 juillet 1788,  
— XXII, 84, 2 août 1792 : étude de Bertels.

Le quai Desaix, aujourd'hui quai de la Cité pour la partie entre la rue d'Arcole et la rue de la Cité fut construit en l'an XII.

44) DELECLUZE (Etienne-Jean), *Souvenirs de soixante années*, Paris ? p. 6, p. 20.

c) *Comment Jean-François Xavier Leclerc en vient à établir un projet d'église nouvelle*

Le 27 juillet 1784, un arrêt du Conseil du Roi chargeait Louis Charles Félix Desjober, chevalier, conseiller du Roi, grand Maître enquêteur, et Général réformateur des Eaux et Forêts au département de l'Ile-de-France et du Soissonnais de vérifier le bien-fondé de la demande de coupes extraordinaires sur deux des réserves de bois ; ce dernier nomma Jean-François Xavier Leclerc architecte demeurant à Paris, comme expert "pour faire la visite et le devis estimatif des ouvrages à faire soit pour reconstruire l'ancienne église, ou pour la réparer ; de constater toutes les ratissements et reconstructions nécessaires aux bâtiments de l'abbaye ainsi que ceux composant les fermes et établissements appartenant à ladite abbaye de Prémontré".

Parallèlement, un procès-verbal des officiers de la maîtrise de Coucy consignant la visite générale des bois dût être établi mais n'a pas été retrouvé. Sans doute accompagnait-il la liasse B 3518 détruite en 1944 qui faisait état des réparations à faire aux fermes de Rozet et de Valpriez et à l'abbaye de Prémontre.

Jusqu'en 1785, les chanoines prémontrés et le général songaient plus à une restauration de l'église qu'à une reconstruction. Lors du chapitre national de 1785, il fut convenu qu'aucune canonie ne pourrait recourir au Conseil du Roi pour couper le quart des bois en réserve sans autorisation du chapitre. Dans les actes du chapitre, on apprend : "Après qu'on a lu les actes des sessions précédentes, le général déclare qu'il a obtenu du conseil royal la permission de couper le quart de ses bois -la partie réservée- la somme qu'on obtiendra est destinée à payer les réparations de l'église et des bâtiments mais à cause de l'obéissance due au décret du chapitre pris dans la V<sup>e</sup> session et pour donner l'exemple, il demande qu'on nomme des commissaires qui examineront l'utilité majeure de la canonie afin que cette affaire soit menée avec un examen plus mûr avant qu'on ne commence les travaux" (45).

Très vite, ils durent renoncer à la réparation de l'église que Leclerc décrit de la manière la plus misérable :

*"Nous étant transporter sur les lieux nous avons vuë et visité avec la plus grande attention ladite église dans toutes ses parties et avons trouvé que le sanctuaire est dans un état qui ne permet pas de simples raiparations et qu'il y a nécessitée absolue de le daimolir pour le reconstruire en entier. Ce sanctuaire ne peut être abattue sans entraîner la nécessitée de daimonter le clocher qui est construit au-dessus dudit sanctuaire, cette reconstruction se présente d'une manière dispendieuse."*

*La daimolition dudit sanctuaire occasionnera celle de deux chapelles collatérales qui y sont adossées et ensuite leurs reconstructions.*

*Cette raiparation urgente aucaisonnera des raccordements dans la voute de la nef et bas costés une daicoration qui corresponde à la reconstruction nouvelle indispensable d'autant que les voutes sont tres*

45) Actes du chapitre national de 1782.

*deffectueuses et les piliers qui les porte sons susceptible de réincrustements en raiparations et nouvelles daicorations.*

*Le portail d'entrée de l'église est deffectueux de forme et de vaitusté ; la daimolition dudit et sa reconstruction sont indispensable ne ressemblant qu'à une masse informe toute daigradé et dans laquelle aucune masse ne repraisente l'entré du temple de la Divinité.*

*Nous avons reconnü qu'il étoit nécessaire de refaire le pavé du sanctuaire, celui des chapelles collatérales, celui de la neffe et ceux des bas costée en pavés de marbre de même forme que l'antien dont partie pourra reservir avec les raiparations nécessaires, ledit pavé étant dans le plus mauvais état de daigradation.*

*Nous avons reconnü qu'il étoit indispensable de refaire un maître hotel, celui existant étant d'une forme très antienne et avec nécessité absolue de raiparations.*

*Nous avons aussi reconnü que les stalles du cœur ont besoin d'une grande raiparation de même que les boiseries daicorant les costé du cœur.*

*Le jubé et les grilles sont susceptibles d'une raiparation urgente mesme d'une suppression totale.*

*Les vitraux et croisées de laditte église tant au somet du sanctuaire, chapelles collatérales, neffe et bas costés ont aussi besouin d'une raiparation considérable tant aux chassis qui sont en fer que la suppression des panneaux de plomb pour y substituer des carreaux plus grand à l'effet de procurer plus de lumière et de salubritée laditte église étant dans une umidittée fort considérable, les murs lattereaux étant impraigné d'une huile verte causée par des terres plus ellevées que le sol de laditte église : ces terres sont dans le cas le plus urgent de daiblai pour évitter l'inconvénient ci-dessus.*

*Nous avons visitée avec la plus grande attention le bufet d'orgue et nous avons trouvé une nécessité indispensable de le raitablir et de refaire les escaliers qui y conduisent se trouvant dans un état effrayant pour le service ordinaire tant pour l'organiste que pour le grand clocher.*

*Nous avons reconnü que la charpente du grand clocher du portail celle de la neffe celle des bas costé celle du petit clocher en géneralle toute la charpente des combles de laditte église a besoin de la plus grande raiparation de mesme que les couvertures en ardoises plomb et autres sont dans un état d'une scrupuleuse restauration.*

*Après un mur examen et les raports des sommes concidérables nécessaire à daipencer pour restaurer laditte église et ces accessoires nous nous sommes raisumés et avons dressé un nouveau plan convinque que la daintance d'une nouvelle construction coûterait moins par comparaison que l'immense masse de raiparations urgente à faire pour raitablir une vieille église pourie d'humidittée et qui emporte dans son raitablissement un sanctuaire neuf, des chapelles collatérales neuves, une forte et considéra-*

*ble restauration dans la nef et bas costés, un portail tout neuf, un maître hotel neuf, un pavé neuf, des stalles, vitreaux, bufet d'orgue à reconstruire*" (46).

Donc, moins d'un an après la décision de rétablir l'église, avait prévalu celle d'en bâtir une nouvelle.

L'Ecuy voulait-il suivre le goût du jour, tenait-il à éviter la tutelle des Eaux et Forêts, à s'en affranchir, souhaitait-il faire approuver son programme ou tout simplement désirait-il connaître le jugement de l'Académie sur son projet? Autant de questions qui contiennent implicitement leurs réponses. L'avis de l'Académie royale d'Architecture fut donc demandé, et déjà à l'époque, on ne savait plus très bien de qui émanait la sollicitation : venait-elle de Leclerc, l'architecte, ou venait-elle de L'Ecuy?

Il semble bien que la démarche fût concertée. Elle apporte à l'historien un certain nombre de pièces, dispersées certes, mais qui, confrontées, remises en ordre se complètent heureusement et permettent d'avoir une vue d'ensemble de ce projet. Il s'agit, essentiellement, des procès-verbaux de l'Académie royale d'Architecture, du devis complet du projet de l'église réalisé par Leclerc, du programme de L'Ecuy et de quelques minutes de correspondance. Toutes ces pièces ont pu être rapprochées d'un *plan* de l'église retrouvé dans une collection particulière, qui, s'il n'est pas la première ébauche du projet n'en est pas non plus la dernière. C'est probablement celle qui a été soumise à l'Académie royale d'Architecture. La vignette "Présenté à Monsieur le Comte de la Billardrie d'Angiviller" confirmerait cette hypothèse. Ce plan représenterait la synthèse du projet sans les maints détails développés sur d'autres plans et aujourd'hui perdus. Il s'accorde avec la maquette connue par quelques photographies, qui a également été égarée après la guerre de 1914-1918 (47).

Une chronologie rapide permettra de situer ce projet. Dans une lettre du 7 août 1785 le Comte de la Billardrie d'Angiviller, Directeur des Bâtiments de Sa Majesté recommandait Leclerc à Richard Mique, alors Directeur de l'Académie : "Le Sr Leclerc, Architecte et élève de l'Acadé-

46) Arch. Institut, Beaux-Arts, B 6 dr 4.

47) Les pièces essentielles sont :

- les procès-verbaux de l'Académie royale d'Architecture qu'on a relu dans le texte car Lemonnier a parfois mal lu le nom de l'architecte Leclerc et l'a transformé en Le Rore, ce qui crée une confusion certaine - Arch. Institut, Beaux-Arts, A 10 - A 11.
- le devis non pas descriptif mais estimatif de Leclerc : Arch. Institut, Beaux-Arts, B 6 dr 4.
- le programme de l'Ecuy et le rapport des commissaires : Arch. Institut, Beaux-Arts, B 6 dr 3 ; Arch. nat., 01, 1932 dr 8, p. 60.
- plusieurs minutes et correspondances : Arch. nat., 01 1932, dr 7 et dr 8 ; Arch. Institut, Beaux-Arts, B 7 dr 4.
- *plan*, cf n° 4 du catalogue ; Société historique de Soissons ; *le croquis* n'a pas été retrouvé et a dû être égaré par Leclerc.
- photographies de la coll. Martin-Sabon ; Arch. photographiques, MH 28070, MH 55625, MH 55626. voir n° 82 du catalogue.

mie royale d'Architecture, désire soumettre au jugement de cette compagnie un projet qu'il a formé pour la reconstruction de l'Eglise de l'abbaye de Prémontré, je vous l'adresse en conséquence afin que vous le mettiez à portée de remplir cet objet et de recevoir les avis de l'Académie. Vous me ferez au surplus plaisir de me marquer sommairement ce que l'Académie en a pensé" (48). Lecture était faite de cette lettre dans une séance de l'Académie, le 22 août 1785. Le 5 septembre 1785, l'Académie procédait, à la nomination des commissaires pour établir l'avis de la Compagnie sur le projet conformément à la lettre du Directeur général ; la Compagnie nommait MM. Hazon, Brebion, Jardin et Paris (49). Ce fut seulement le 27 mars 1786 que les commissaires ci-dessus désignés firent leur rapport, et crurent devoir informer la Compagnie des causes qui en avaient retardé la conclusion jusqu'à ce moment. L'Académie étant assemblée, il fut fait lecture du mémoire de l'abbé L'Ecuy qui donnait les lignes directrices de la future église, et énonçait les commentaires qu'avait fait naître un *premier croquis* de Leclerc. Dès leur première assemblée, les commissaires s'étaient aperçus que pour apprécier le mérite relatif du projet qui leur était soumis, "il était nécessaire qu'ils eussent connaissance du programme qui avait dû diriger son auteur. Les démarches qu'il a fallu faire pour se procurer ce programme ont consommé le peu de temps qui restait jusqu'aux vacances : on avait demandé aussi le plan de l'ancienne église afin de connaître les points avec lesquels l'architecte étoit obligé de se raccorder, mais son absence ou d'autres causes ayant retardé l'envoi de ces pièces à la commission, l'examen qui avoit été remis à la rentrée n'a pu être remis que le 14 janvier de cette année. Ce programme que l'architecte a peu suivi est accompagné d'une suite d'observations de M. l'abbé de Prémontré faites sur ce qu'il nomme le *croquis* de projet que cet artiste lui a présenté. Il paroît que cette esquisse a été goutée, cependant M. l'abbé fait plusieurs objections contre des parties de cette composition à laquelle il renvoie par des lettres qui n'ont aucun rapport avec les dessins au net. Comme ces objections ne pouvoient être entendues qu'à l'aide du plan même auquel elles renvoient, les commissaires l'ont demandé à l'architecte qui probablement n'a pu le retrouver, puisque malgré sa

48) Arch. nat., 01 1932, dr 7, p. 81.

49) HAZON (Michel-Barthélemy), avait été grand prix en 1745, était académicien depuis 1775. Il était intendant et ordonnateur des Bâtiments, jardins, arts et manufactures du Roi.

BREBION (Maximilien), avait obtenu le grand prix en 1740 ; il avait pris la direction des travaux de Sainte-Geneviève après la mort de Soufflot. On lui connaît plusieurs œuvres en 1782, l'escalier d'accès au salon carré du Louvre, en 1785, le marché Sainte-Catherine ; en 1786, il restaura l'observatoire.

JARDIN (Nicolas-Henri), 22 mars 1720 - 31 août 1799 - obtint le grand prix en 1741. Il était académicien de Bologne, Florence, Marseille et Copenhague. Il entra à l'Académie royale d'architecture en 1771. Il travailla longtemps au Danemark de 1754 à 1771. Le château de Dommartin fut élevé sur ses plans en 1750 ainsi que l'hôpital de Lagny de 1772-1786. La façade de l'hôtel de ville de Cambrai est également son œuvre.

PARIS (Pierre-Adrien), 1747 - 1<sup>er</sup> août 1819 - était académicien en 1780, dessinateur de Cabinet du Roi et architecte des menus-plaisirs en 1783.

voir GALLET (Michel), *Demeures parisiennes sous Louis XVI*, Paris, 1964, p. 175, 186, 187, 195-196.

réponse en date du 27 janvier il ne l'a pas fait encore parvenir aux commissaires. Cependant, sans cette pièce on ne peut prononcer si le projet satisfait aux demandes d'autant plus que n'étant pas conforme au programme, les véritables données paroissent devoir être renfermées actuellement dans les observations de M. l'abbé qui sont très bien faites et qui méritent la plus grande attention..." (50). Les commissaires ayant donc attendu inutilement le plan qu'ils avaient demandé, ont fait une première lecture de leur rapport à l'Académie pour examen du projet de l'église de l'abbaye de Prémontré ; et une seconde lecture ayant été faite après l'examen que l'Académie a suivi sur le modèle en relief exposé dans les salles, elle a approuvé ledit rapport.

Sedaine, secrétaire de l'Académie a dressé le 28 mars une copie du procès-verbal de cette séance tandis que Mique envoyait au Comte d'Angiviller l'original du rapport avec le projet de l'église. Deux minutes de lettres conservées aux Archives nationales permettent de savoir que c'est d'Angiviller en personne qui répondit à l'abbé de Prémontré (51) "Le Sr Leclerc, Monsieur, architecte et élève de l'Académie royale d'Architecture sollicita l'année dernière auprès de moi des ordres pour que cette Compagnie fut autorisée à examiner un projet d'église pour l'abbaye de Prémontré et en donner un avis raisonné. Elle vient de me faire parvenir son jugement et je ne puis en faire un meilleur usage que d'avoir l'honneur de vous l'envoyer. Je souhaite qu'il remplisse entièrement vos vues et vous serve à vous décider sur les projets de reconstruction de votre église. Je vous serai obligé de m'indiquer où et à qui vous souhaitez que je fasse remettre le rouleau de plans et dessins qui par son volume ne peut accompagner cette lettre". Ce rouleau contenait quatre grandes feuilles composées du plan de l'église, de l'élévation du portail et de deux grandes coupes le tout lavé. L'auteur des plans de rajouter "ce sont ces plans qui ont été daposé à l'Académie d'architecture qui en a dresser procès verbal au daisir de l'abbé générale de Prémontré". Une autre minute datée du 9 août 1786 dont on ignore l'auteur et le destinataire, mais qui, sans aucun doute est une correspondance entre architectes, confirmerait, si nécessaire que c'est le Général de Prémontré qui a requis l'avis de l'Académie : "Monsieur Sedaine, Mon cher Confrère, vient de me donner les éclaircissements que vous me demandez. L'architecte du projet d'église pour Prémontré dont je vous ai remis le rapport et les dessins se nomme Le Clerc. Il a été lu à l'Académie le 22 août dernier une lettre à ce sujet de M. le Comte d'Angiviller et il a été en conséquence nommé les commissaires. C'est M. l'abbé de Prémontré qui a désiré savoir le sentiment de l'Académie sur le projet en question. Voilà je crois ce que vous désirez savoir" (52).

50) Arch. Institut, Beaux-Arts, B 6 dr 3.

51) Arch. nat., 01 1932, dr 8, p. 59, lettre de Mique du 29 mars 1786 à d'Angiviller ; deux minutes de lettres du Directeur des Bâtiments du Roi, datées du 12 avril 1786 de Versailles et adressées à Monsieur l'Abbé de Prémontré.

52) *Ibid.*, 01 1932, dr 8, p. 56.

d) *Comment Jean-Baptiste Delécluze ose mettre en parallèle son projet*

Ce projet est connu par *deux dessins et trois correspondances* (53). Le plus éloquent est de citer de larges extraits de ces lettres. En mars 1786, Delécluze s'adressait à MM. de l'Académie royale d'architecture en ces termes : "Delécluze, attaché par état à la Maison Collégiale de MM. les Prémontrés, depuis plus de quatre vingt ans de père en fils, a été requis par le Général de l'Ordre de se rendre à Prémontré, à l'effet de visiter différentes parties de l'église pour en constater l'état et rendre compte si il y avoit risque à courir, en laissant encore subsister ce qu'on croyoit être en souffrance. Cela a donné lieu à un projet de restauration et partie de reconstruction sur les anciennes fondations, pourquoi, Delécluze, a été chargé de faire ces projets qu'il a remis à Monsieur le Général ; ces projets ont été publiés et les avis se sont multipliés, en sorte que chacun s'est empressé de concourir à ce projet, c'est de cet empressement, Messieurs, qu'il vous a déjà été remis un modèle, pour le même objet et qui a été trouvé trop considérable. Delécluze, animé du même zèle et aidé des instructions qu'il a acquis avec le temps, en travaillant souvent avec plusieurs des membres de votre Académie, ose Messieurs mettre en parallèle l'objet de ses études et de son travail ; il espère que vous accueillerez ce faible ouvrage en le soumettant à vos lumières, pour si en cas d'exécution par préférence de l'un ou de l'autre, Delécluze, au moins muni de vos observations, n'aura rien à se reprocher de ses faibles moyens et aidé de vos réflexions, il ne pourroit que mériter le suffrage qu'il espère" (54). Cette lettre qui n'est pas datée est postérieure à la séance du 27 mars de l'Académie ; elle fut renvoyée à son auteur avec la mention dans la marge "s'adresser à Monsieur le Directeur général et le prier, si cet objet mérite sa considération de vouloir bien envoyer cette affaire à l'académie qui sous ses ordres nommera des commissaires. Sans désemparer, Delécluze écrivait "à Monseigneur le Comte de la Billardrie Dangivillers" en relatant à peu près dans les mêmes termes l'objet de sa requête. Toutefois, il ajoutait "... que vous lui permettrés de présenter le model qu'il en a fait en relief à l'académie royale d'architecture... Delécluze se flatte que Monseigneur voudra bien avoir cet ouvrage pour agréable et lui accorder la faveur de le présenter à l'académie, il ne cessera de faire des vœux pour sa conservation". Le 28 mars 1786, Angiviller envoyait à Micque "le mémoire de M. Lécluze architecte, dont l'objet n'est pas trop clairement énoncé ; il paroît qu'il a dessein de présenter à l'académie royale d'architecture, un modèle d'ouvrage projeté pour avoir ses avis. Si c'est là son objet, je ne vois rien que la flaterie pour l'académie et qui rentre dans les vues de son institution et de ses fonctions. C'est pourquoi je ne vois aucun inconvénient à ce qu'elle nomme des commissaires pour examiner ce projet, lui en rendre compte, et faire part de ses avis à l'auteur". Le 22

53) Les deux beaux dessins sont restés propriétés de la famille.

Arch. Institut, Beaux-Arts, B 6 dr 3, deux lettres de Delécluze, une du comte d'Angiviller, mars 1786.

54) Delécluze fait clairement allusion à un projet de restauration et partie de reconstruction sur les anciennes fondations, projet qui a été publié - Celui-ci n'a pas été retrouvé et n'a sans doute rien de commun avec les deux élévations pour une nouvelle église de Prémontré. Dans une autre lettre, il dit également avoir fait un modèle, dont on n'a retrouvé nulle trace.

mai 1786, l'Académie nommait "pour examen et rapport d'un nouveau projet de l'église des Prémontrés, les mêmes commissaires que ceux nommés pour le premier projet". Les deux dessins au lavis et encre de Chine sont datés de 1786. De l'examen du modèle et de ces deux dessins, les procès-verbaux n'ont rien consigné ; ce qui tendrait à prouver que l'Académie ne s'est jamais réunie pour prononcer son jugement sur ce second projet. Il reste à déterminer pourquoi.

### III - AUTOUR D'UN PROGRAMME

#### a) *Programme de l'église*

Dans un mémoire intitulé "Idées sur l'église à projeter pour l'abbaye de Prémontré", l'abbé L'Ecuy présentait en cinq pages in f°, d'une part les idées directrices pour une nouvelle église, d'autre part les observations faites par la communauté sur le croquis de Leclerc.

Ce programme clairement exposé mérite de figurer dans son entier dans ces lignes (55) :

*"Les données nécessaires de l'église à projeter pour l'abbaye de Prémontré sont un grand chœur qui contienne au moins quatre vingt stalles, une nef qui n'a pas besoin d'être très considérable, parce que le peuple qui s'y rassemble ne peut jamais être très nombreux, un portail qui fasse décoration dans une cour où il y a déjà d'assez beaux bâtiments, et qui d'ailleurs doit faire face à une avenue qui fera dans la suite une des entrées de la maison.*

*Les quatre vingt stalles doivent être divisées en hautes et basses stalles les hautes dominant d'un pied ou dix huit pouces sur les basses, il doit y avoir dans le milieu des basses au moins une entrée pour monter dans les hautes.*

*Il faut que le chœur soit tellement arrangé qu'on puisse y établir à peu près vers son tiers par le bas et au milieu un banc pour les chantres et un aigle ou lutrin ; au haut du chœur doit être placé un autre pupitre.*

*Le grand autel placé tout en haut de ce qui servira de sanctuaire doit être tellement établi qu'il soit possible de tourner à l'entours ; on doit ménager à côté environ à vingt pas une place pour établir des banquettes et un fauteuil pour le célébrant et ses officiers, et il faut que de l'autre côté, à peu près parallèlement on puisse en cas de besoin établir un dais ou baldaquin pour les offices majeurs qui se font suivant le rit (sic) pontifical.*

*Il faut ménager au moins quatre petits autels pour les messes basses, c'est le moins qu'on en puisse établir dans l'église d'une grande communauté telle que celle de Prémontré. Il faut aussi des places pour quatre confessionaux.*

---

55) Arch. Institut, Beaux-Arts, B 6 dr 3.

*On ne doit point oublier l'emplacement pour un orgue tellement ménagé que le son ne soit ni trop faible ni trop fort pour le chœur au sou-lagement duquel l'orgue est autant destiné qu'à la majesté de l'office.*

*On doit conserver soigneusement les communications avec le cloître pour les processions.*

*L'église doit aussi avoir une sacristie commode, et si faire se peut, il faut conserver celle qui à Prémontré est aujourd'hui destinée à cet usage ; la commodité à lui donner pour le plan nouveau est d'établir des communica-tions qui facilitent le service du grand autel, ainsi que celui des petits autels sans que l'office puisse être troublé, ou les cérémonies dérangées par des passages dans les endroits où elles s'exécutent.*

*On veut joindre à l'église une chapelle funéraire. Si l'on trouve à éta-blir la sacristie commodément ailleurs qu'à l'endroit où elle est actuelle-ment, ce vaisseau seroit une chapelle toute faite et d'autant plus convena-ble que les sépultures des religieux sont dans un caveau creusé au dessous.*

*Enfin il faut deux emplacements pour des cloches ; savoir quatre fortes qui ne servent que les jours solennels, sont communément sonnées par les domestiques et doivent être placées de manière que ceux qui doivent les sonner ne soient pas obligés de s'approcher beaucoup de l'endroit destiné à être le chœur ou sanctuaire ; les petites au contraire doivent être placées à portée du chœur, parce que destinées au service journalier elles sont sonnées par des novices qui ne doivent pas être trop dérangés ou obligés pour faire ce service d'aller dans des endroits accessibles au peuple.*

*Quant au mode, on désire une architecture noble, grande, simple et élé-gante non par la richesse de ses ornements, mais par la beauté des formes et l'accord de l'ensemble. On souhaite que le dessin offre quelque chose d'extraordinaire et de frappant qui fasse de l'église le morceau le plus saillant d'une maison qui a déjà de belles choses. S'il étoit permis de se servir de cette comparaison ou voudroit que l'église à faire, fut en église ce que l'escalier de Prémontré est en morceau d'architecture de ce genre, admirable plutôt par la beauté de l'idée, par ses formes simples, belles et hardies, que par ses détails.*

*A toutes ces données il faut joindre celle d'une grande économie ; ainsi l'église doit être tellement construite que sa décoration sorte du fond même ; qu'il ne faille pas des boiseries riches et coûteuses pour l'embellir pas même pour les stalles, qu'il n'y faille point de tableaux etc...*

*Telles sont les données générales auxquelles l'artiste doit assujettir son plan ; elles offrent sans doute des difficultés ce sera tant mieux pour sa gloire, si son ouvrage n'est pas seulement une construction flatteuse pour l'œil, mais encore une construction parfaitement appropriée aux usages auxquelles elle est destinée.”*

Contrairement à ce qui est affirmé dans le dernier paragraphe, on peut s'étonner de la souplesse d'un pareil programme qui laisse carte blanche à l'architecte. Les *données architecturales* se résument à trois : un *grand chœur*, une *nef* pas très importante et surtout un *portail* qui soit un mor-ceau d'apparat car il doit s'accorder avec ce qui existe et faire face à une avenue - prévue certainement pour former l'accès principal aux bâti-ments conventuels.

Ce sont essentiellement les *données liturgiques* qui commandent le plan : celui-ci doit être fonctionnel et commode, prévoir les circulations, les communications. A la lecture de ce texte se dégage un ordre de priorité : la disposition et le nombre de stalles, l'emplacement des bancs pour les chantres, l'emplacement du lutrin, la possibilité de tourner autour de l'autel, une place pour les banquettes et un dais, tout cela implicitement logé dans le chœur et le sanctuaire ; dans un second temps, quatre petits autels pour les messes basses, quatre confessionnaux, un orgue ni trop fort ni trop faible, l'aménagement des communications avec le cloître qui implique que celles existant ne sont pas des plus pratiques, une sacristie commode - il ne faut pas oublier que la sacristie est au nord et que les bâtiments conventuels sont au sud de l'église et que cet éloignement oblige à d'incessants va-et-vient -, une chapelle funéraire et enfin deux emplacements pour les cloches - répétant la solution médiévale puisque l'église possédait deux clochers l'un à l'ouest, l'autre à la croisée du transept -. L'Écuy ne semble pas accorder une place prépondérante à la lumière.

*b) Projet de Jean-François Xavier Leclerc*

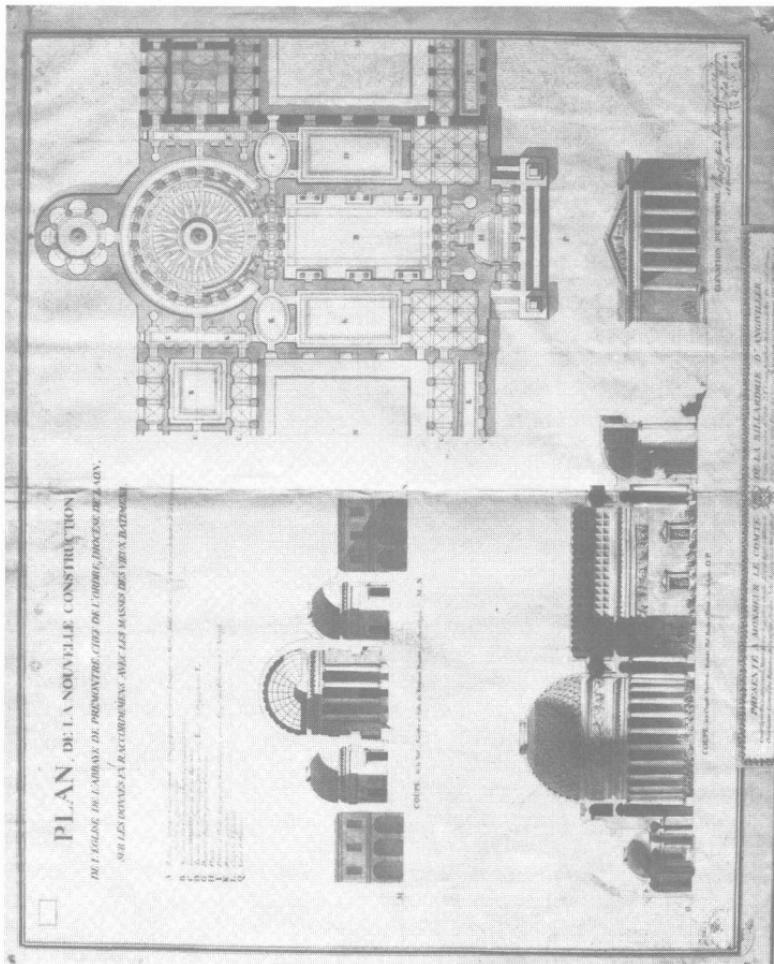
Leclerc avait eu sans nul doute connaissance de ce programme : les impératifs liturgiques et économiques se commuent en données architecturales  
*"Notre plan dirigé de maniere à diminuer les êtres inutiles comme chapelles collatérales, bas costés, vitreaux, boiseries, tableaux, grilles et buffet d'orgue immense et toujours fort chere en raiparation et en entretien.*

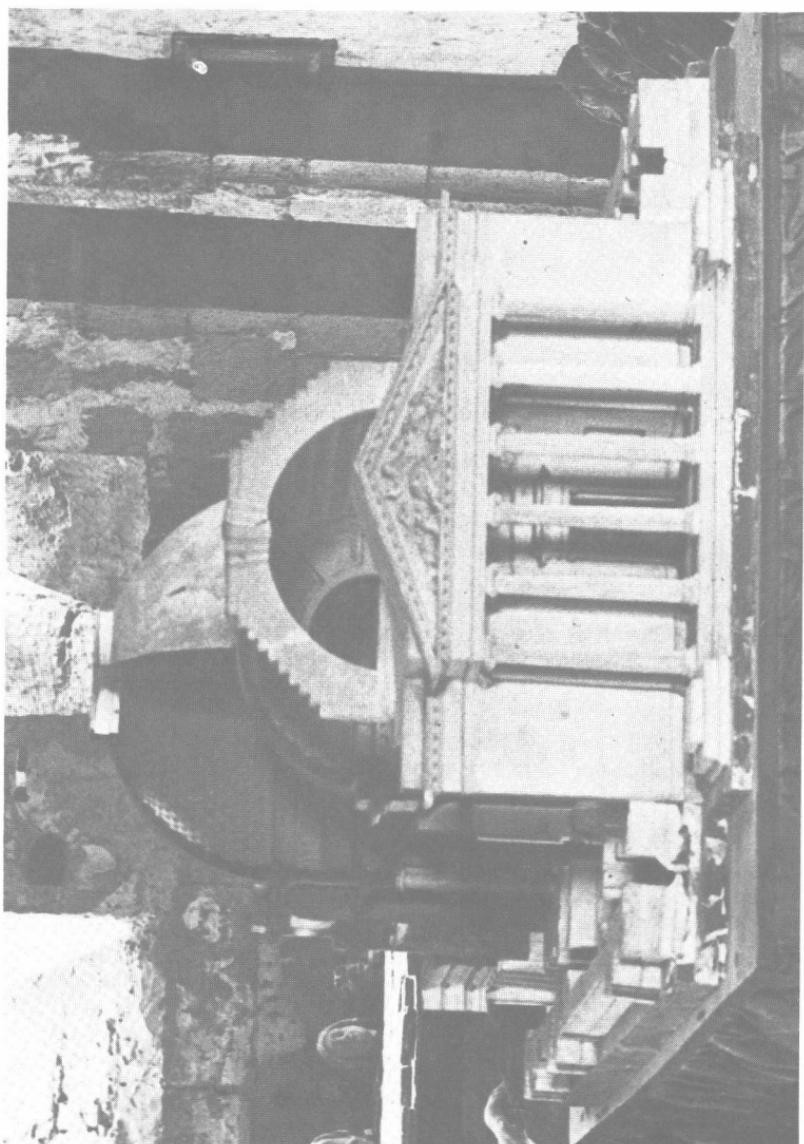
*La composition du nouveau plan est simple dans ses parties, modeste et majestueux, ordonné de la maniere suivante :*

*Un portail orné de six colonnes d'ordre ionique formant avant corps sur la cour et de mesme ordonnance que les batiments composant l'abbaye, une portion circulaire formant porche liée avec ledit portail, ensuite une nef d'un caractere simple les deux murs sur lesquels sont adaptés six chapelles pour le service de basse messe journallierre, une voute sur la totalittée de la longueur de ladite nef un vitraux d'une grandeur et de forme d'arcade sur le mur de refend séparant le porche d'avec laditte nef, une rotonde formée par vingt quatre colonnes d'ordre ionique devant servir de cœur et de sanctuaire ; liée avec laditte nef par trois entrecolonnements, une coupolle avec une lanterne de vingt quatre pieds de diametre devant éclairer laditte rotonde, les stalles adaptées sur la demie portion circulaire costé de la nef, une galerie circulaire au derrière desdites colonnes devant servir au daigagement du service, une sacristie commode, une arriere sacristie et des passages de daigagement pour communiquer au grand escalier, ligne donnée pour le point de centre de la rotonde, galerie intermédiaire entre le mur dudit grand escalier à celui de la rotonde laquelle communique à la sacristie, nef et rotonde pour les processions par les cloîtres aux devant desdites arcades un ordre en colonnes festonne.*

*Une chapelle funéraire au chevet de la future église composé sur un plan circulaire et distribuez de huit arcades avec renforcement en niche pour les tombeaux aux devant desdites arcades un ordre en colonnes festonne*

*3 - Plan de la nouvelle construction de l'église de Prémontré établi par J.F.X. Leclerc, en août 1785 (projet non réalisé).*





4 - Photographie vers 1880 de la maquette réalisée par J.F.X. Leclerc; maquette aujourd'hui égarée.  
Cl. Arch. photographiques, M.H. 55626, Paris Spadem.

*avec corniche architravé et coupole dans laquel est une lanterne éclairant ladite chapelle, ladite chapelle destiné à recevoir les tombeaux des fondateurs.”*

Ce schéma mérite quelques explications que peuvent éclairer les devis et toisés estimatifs malgré leur lecture ingrate puisqu'ils ne donnent, évidemment, que les quantités, les longueurs et les prix. Le plan établi en août 1785 permet de visualiser ce projet qui sinon serait difficilement concevable. Il manque un devis descriptif.

Dans son plan, Leclerc avait repris quatre axes nord-sud donnés par les anciens bâtiments. D'est en ouest, le premier sur lequel il implantait le maître-autel, passait par le milieu du grand escalier, le second et le quatrième par les galeries orientale et occidentale du cloître, le troisième par le préau du cloître pour donner le milieu de la nef ; enfin, la façade occidentale des bâtiments servait à l'alignement de la façade de l'église, le portail devant faire saillie sur l'ensemble.

Si l'on s'en tient au plan de l'église, il faut reconnaître sinon son audace du moins son *originalité* : il différait du plan basilical mais aussi du plan en croix grecque et combinait à la fois le plan centré et le plan allongé. En effet, l'église de Leclerc comprenait une vaste rotonde ( $\varnothing$  34 m hors œuvre) couverte d'une coupole servant de chœur aux religieux et de sanctuaire, et une nef unique (44 m sur 22 m hors œuvre ou encore, d'entrecolonnement à entrecolonnement et de mur gouttereau à mur gouttereau, 30 m sur 18 m). Une façade composée d'un portique hexastyle se dressait à l'ouest et s'articulait avec la nef par un porche en forme d'exèdre. L'église qui devait être économique avait des proportions imposantes : non compris le portail et la chapelle sépulcrale, elle atteignait 78 m ; avec ces deux constructions elle faisait 106 m sur un peu plus de 22 m. Cette largeur qui semble plus faible que celle de l'église médiévale était, en réalité, portée à 50 m ; car, les bas-côtés devaient faire place à une sacristie de 12 m sur 21,50 m (dans œuvre) au sud et à une salle équivalente formant son pendant au nord ; les deux salles devaient être l'une et l'autre prolongées à l'ouest par une arrière-sacristie (trois travées dans les deux sens pour 12 m sur 13,75 m dans œuvre).

L'ensemble de l'édifice recevait un éclairage zénithal. La nef avait, en outre, un vitrail occidental sur le mur de refend la séparant du porche. La coupole qui couvrait le chœur, reposait par l'intermédiaire d'un tambour aveugle sur un entablement porté par vingt quatre colonnes ; ces dernières ménageaient entre elles et le mur de la rotonde un bas-côté circulaire ou carole. Depuis l'entablement jusqu'à l'oculus zénithal, elle s'élève à environ 18 m, ce qui donnait depuis le pavé une hauteur de 34,50 m environ, inscrivant l'espace intérieur, y compris le bas-côté, dans un cube presque parfait. Cette coupole devait recevoir une couverture en ardoise reposant sur une charpente en chêne. Son diamètre intérieur était de 25,5 m et celui de l'oculus de 6,50 m. L'architecte comptait-il sur la voûte annulaire de la coursière située au-dessus de la carole et surtout sur les lourds massifs de maçonnerie dans lesquels étaient compris les galeries de circulation nord et sud, et les dégagements ovales pour absorber la poussée de la coupole ? Bien que celle-ci fût prévue en charpente, on ne peut s'empê-

cher de songer aux problèmes analogues à ceux que rencontra Soufflot à l'église Sainte-Geneviève à Paris.

L'originalité de ce plan consistait à réunir dans la rotonde, chœur des religieux et sanctuaire - ce qui ne semble pas avoir de précédent -, à placer dans la nef rectangulaire "six chapelles adaptées aux murs lisses" sans considération de leur orientation, et des laïcs qui ne l'occupaient qu'occasionnellement (56).

Deweze dans une autre abbaye prémontrée, en Belgique, à Heylissem (1762-1780), avait associé la forme allongée et la forme circulaire mais les fonctions étaient inversées (57). De même, d'Ixnard, à Saint-Blaise (1769-1781) dans la Forêt Noire, avait bâti une église composée d'une nef en rotonde et d'un long chœur rectangulaire (58). Dans les deux cas, l'articulation avec le portail n'est pas très heureuse ; on aurait pu penser que Leclerc ayant renversé le problème l'aurait mieux résolu. Or, cette liaison qui rappelle singulièrement, en coupe, le grenier à sel de Compiègne où Ledoux avait employé le principe du cul-de-four derrière un fronton pour y loger un escalier, est massive et maladroite. Se faisant par un entrecolonnement, la vue du maître-autel depuis le porche était cachée, d'autant plus qu'un second entrecolonnement se retrouvait à l'articulation de la nef et de la rotonde.

Dans ce projet, les chanoines ne se repliaient pas au-delà du maître-autel mais en-deçà. Ce dernier était situé au centre et constituait le point focal de l'église par le resserrement visuel qui s'opérait depuis l'extrémité de la nef, les entrecolonnements et son élévation sur quelques marches. La centralisation de l'espace, les coupoles et demi-coupoles du porche renvoyaient à des thèmes impériaux et byzantins.

Mais n'oubliions pas que Sainte-Geneviève fut la plus grande et la plus admirée des églises du XVIII<sup>e</sup> siècle, et qu'elle faisait figure de chantier expérimental (59) : tous les architectes étaient anxieux de voir la coupole achevée. Leclerc fut prudent : il ne projetait celle de Prémontré qu'à 34,50 m de hauteur, avec seulement un éclairage zénithal.

---

56) Signalons que Leclerc a oublié de prévoir les deux escaliers qui devaient desservir les galeries orientale et occidentale du cloître. La dénivellation est cependant, de plus de 3 m 20 !

57) DEHENNIN (Christian), *L'abbaye d'Heylissem*, dans les Cahiers d'Helecine, n° 2, Neerheylissem, 1976.

DEWEZ a rebati bon nombre d'églises prémontrées en Belgique dont Bonne-Espérance (1770-1776), Floreffe (1770-1775). Il a travaillé à Orval, Gembloux, Herlaimont et au château de Seneffe.

Leclerc a pu connaître les plans gravés de Neufforge, entre autres celui du 7<sup>e</sup> vol., dans le 74<sup>e</sup> cahier, pl. 1, qui associe un chœur en forme de rotonde et une nef rectangulaire.

NEUFFORGE, *Recueil élémentaire d'architecture*, Paris, 8 vol., 1757-1780.

58) JARDOT (Maurice), *Eglise et monastère de Saint-Blaise*, dans Congrès archéologique, Souabe, 1947, Bade, 1949, p. 21-42.

59) CHEVALIER (Pierre), et RABREAU (Daniel), *Le Panthéon*, Paris, 1967. Catalogue *Soufflot et son temps*, Paris 1980.

Dans l'esprit du temps et suivant les conceptions chères aux Académiciens de cette époque, et avant eux, au Père Laugier, il s'était affranchi de l'utilisation des pilastres et des piliers pour employer l'ordre colossal où les architraves sont portées par des colonnes isolées. Il s'inspirait également du portail de Soufflot, pour son frontispice, lequel se singularisait toutefois par ses proportions et l'adoption de l'ordre ionique qui était repris pour s'harmoniser avec la façade occidentale des bâtiments conventionnels.

Dans quelques projets conservés à l'Académie d'architecture, plusieurs élèves se sont essayés à plaquer ce type de portail hexastyle sur des monuments aux fonctions diverses. Bénard a ainsi laissé un projet de thermes avec un portail à six colonnes d'ordre ionique ; Dufourny, élève de Beau-sire l'aîné a également dessiné pour une église un portail similaire.

L'influence de Soufflot était à la fois si grande et si discutée que l'année qui suivit sa mort (1780), le sujet du concours de Rome fut une cathédrale ; le prix fut décerné au Bordelais Louis Combes (1762-1816) qui avait, sans conteste, copié le projet de Soufflot. Leclerc qui avait été élève de l'Académie ne pouvait rester indifférent à cette vogue néo-classique.

Dans son projet, Leclerc avait fait une large place au *programme décoratif*. Le parti choisi était de grandes tables sculptées couvrant des surfaces par zones : le *fronton* au-dessus du portail devait représenter la religion environnée de rayons tenant de la main droite une croix ; des adorateurs et des chérubins l'auraient encadrée ; sous le *portail* un bas relief devait être centré sur le personnage de Saint-Jean-Baptiste à l'instant où il reproche au tétrarque ses crimes et en particulier d'avoir épousé Hérodiade la femme de son frère Philippe. "Le prince ne pouvant souffrir la liberté du saint le fait charger de chaînes". Deux bas reliefs dans la nef devaient avoir 24 m de longueur sur 2,50 m de hauteur. L'un aurait représenté saint Norbert fondateur de l'ordre de Prémontré allant à Spire pour y trouver les députés du clergé et du peuple assemblé devant le roi Lothaire pour élire un archevêque. Le choix tomba sur lui. Toute l'assemblée étendit les mains et s'écria en le montrant *voici notre père*. "L'instant aurait été celui où on lui présente les habits et ornements de sa nouvelle dignité et où le saint paraît dire n'être pas digne de cet honneur. L'autre bas relief aurait été l'instant où l'on conduit le saint en procession à Magdebourg".

Le dernier bas relief prévu était celui de la rotonde qui aurait eu 96 m de longueur sur plus de 3 m de haut ; il aurait représenté le triomphe de la gion : "la religion sur un char trainé par les animaux symboliques de l'Évangile, derrière le char tous les douze apôtres suivis des pères de l'Eglise et des saints et saintes martyrs, devant le char tous les saints patriarches, Salomon, l'arche d'alliance porté par des jeunes lévites, David jouant de la harpe, Habraham et son fils Noé et ses trois enfants sur le fon l'on voit l'arche de Noé. Un groupe d'anges qui détruisent les autels élevés par l'erreur aux faux dieux, renverse les idoles et terrasse les grands prêtres. Adam et Eve chassés du paradis terrestre."

c) *Observations de l'abbé L'Ecuy sur ce projet*

Ses observations furent lues devant l'Académie, le 27 mars 1786. Il faut comprendre qu'elles furent faites d'après un premier croquis dont les commissaires n'eurent pas connaissance. C'est pourquoi les lettres ne renvoient pas au projet qu'ils avaient sous les yeux. Les réflexions de L'Ecuy sont empreintes d'un tel pragmatisme et d'un tel bon sens qu'elles méritent de figurer ici dans leur entier :

*"Le croquis présenté par Mr Leclerc offre un projet qui plaît assez à la communauté de Prémontré et à tous ceux qui l'ont vu. Outre, qu'au premier coup d'œil au moins, il paroît s'arranger avec nos vœux d'économie, il porte ce caractère de chose neuve que nous préférerions, il donne l'idée d'un vrai temple. J'ai néanmoins à cet égard des éclaircissements à demander et des objections à faire :*

*1° je voudrais être rassuré sur la solidité ; en général une maison religieuse ne bâtit pas pour un petit nombre d'années et moins encore une église que tout autre espèce de bâtiment. D'après le projet de Mr Leclerc la voûte de son édifice se construirait avec des bois de trois pieds. Je demande 1° si ces bois donnent l'espérance d'une durée suffisante, 2° si le crépis qui sera en dedans et qui ne pourra être fait qu'en plâtre ou matière analogue n'obligera pas l'abbaye à de fréquentes réparations en ce genre, lesquelles deviendroient d'autant plus pénibles qu'elles gêneraient le service de l'église, et d'autant plus couteuses que pour les faire, il faudroit des echaffaudages immenses.*

*2° j'ai aussi quelques observations à faire sur la manière d'éclairer l'église et je demande 1° si les vitraux qui seront dans la toiture et situés presque horizontalement ne souffriront pas des grêles, et si pendant les neiges la lumière ne sera pas interceptée de manière à n'avoir pas dans l'église de jour suffisant pour le service ordinaire.*

*3° la portion demi-circulaire qui est au devans du diamètre AB est destinée à nous servir de chœur, et la portion en arrière de sanctuaire ; l'autel devant être au point C par conséquent les deux lignes circulaires xx, yy représentent la ligne extérieure des stalles qui ne peut être prolongée ni d'un côté ni de l'autre sans offusquer une ouverture, or je doute que cet espace puisse nous donner quatre vingt stalles puisqu'il faudroit pour cela qu'il y en eut vingt deux au moins en haut et dix huit en bas, dix huit seroient même peu pour notre bas chœur ordinairement bien plus nombreux que celui qui occupe les stalles hautes ; j'ai dit à Mr Leclerc que cette division en stalles hautes et basses étoit absolument nécessitée non seulement par un usage de maison, mais encore par des raisons qui tiennent à l'éducation de notre jeunesse.*

*4° l'autre portion demi-circulaire destinée à servir de sanctuaire offre bien aussi quelques difficultés ; d'abord je trouve peu décent que le clergé entre dans le chœur par l'ouverture D qui est à la quatrième portion du cercle, parce que la demi portion depuis le diamètre AB étant destinée à être le sanctuaire, il convient peu que ce soit un lieu de passage pour la même raison la communication avec la sacristie F seroit peu convenable.*

*On pourroit ce me semble remédier à cela en rejettant la rotonde un peu plus sur la gauche si le terrain le permet, par ce moyen en faisant la sacristie en G on auroit depuis le point t jusqu'au point u une espèce de corridor de service qui donneroit un passage aux officiants pour venir entrer en H. La communauté d'un autre côté venant de l'escalier par la porte qui seroit en I tomberoit dans le même corridor et se rendroit au chœur par l'ouverture H précisément mitoyenne entre la partie qui sert de chœur et celle qui sert de sanctuaire ; ce corridor ne pourroit gueres avoir moins de six pieds de largeur.*

*5° il faut un corridor de service entre les colonnes et le mur extérieur de la rotonde parce qu'il faut qu'on puisse communiquer de la sacristie de quelque coté qu'on la mette avec la nef. Je ne sais pas si quatre pieds dans œuvre suffiront pour le corridor, parce qu'il est possible qu'on vienne en même temps des deux côtés et qu'il y ait d'ailleurs quelqu'un dans le corridor, ce qui feroit des embarras d'autant plus indécents, qu'il paroit que l'on dominera de l'intérieur de la rotonde sur ce corridor qui ne sera formé que par la partie circulaire qui servira de socle aux colonnes et qui n'étant élevé que de quatre pieds environ laissera voir tout ce qui se passera par derrière, non peut-être sans quelqu'interruption de l'office divin.*

*6° ce corridor devant communiquer avec la nef il faudra qu'il soit ouvert dans les parties K ;*

*7° les parties LL nous sont inutiles et doivent être omises.*

*8° il me semble que le portique du portail auroit meilleur grâce s'il étoit entièrement saillant sur le bâtiment M qui ne cacheroit pour lors que la colonne N et laisseroit voir l'espace intercepté entre cette colonne N et le rang de colonnes extérieur.*

*9° je pense aussi qu'il nous faudroit l'ordre corinthien au moins pour la rotonde, et il me semble que la graduation seroit parfaitement bien et assez heureusement suivie si nous employons le dorique pour le portail, l'ionique pour la nef, et le corinthien pour la rotonde qui doit l'emporter sur le reste par plus de majesté. Mr Leclerc me fera plaisir, s'il veut bien me dire à peu près la différence de dépense qu'il y auroit entre l'un et l'autre.*

*10° je souhaiterois qu'on fit entrer dans le devis à faire au moins en masse tout ce qui est nécessaire pour rendre cette construction complète, comme bois, ardoises, marbre même pour le pavé etc... et ce que je demande à l'artiste c'est de forcer plutôt les frais à faire que de les diminuer. Cela est encore plus nécessaire vis-à-vis d'une communauté que vis-à-vis d'un particulier ; elle croira gagner tout ce qui sera au-dessous de la dépense à laquelle elle se sera déterminée ; elle seroit au contraire infinitement mécontente si on lui faisait commencer une entreprise disproportionnée à ses moyens et aux mesures qu'elle auroit prises et ce mécontentement me paroit si juste que ne pourrois m'empêcher de le partager”*  
(60).

---

60) Arch. Institut, Beaux-Arts, B 6 dr 3, mémoire lu à l'Académie et d'après lequel MM. les Commissaires ont fait leur rapport ce 27 mars 1786.

C'est d'après ce mémoire de L'Ecuy lu à l'Académie que les Commissaires ont fait leur rapport, le 27 mars 1786.

*d) Rapport des Commissaires lu à l'Académie*

*"On ne discutera pas ici la division du plan quant à ses parties principales, cette disposition paroissant approuvée par Mr l'abbé qui ajoute qu'au premier coup d'œil il paroît s'arranger avec les vues d'économie qu'on a : les observations des commissaires se borneront donc aux parties du projet considérées en elles-mêmes.*

*Le portail de l'église est d'une belle architecture, il a de la noblesse, mais les détails de l'ordre qui sont les mêmes que ceux de l'intérieur ne présentent pas cette gradation de richesse qui doit exister entre les parties intérieure et extérieure d'un semblable édifice. L'auteur doit donc s'attacher à simplifier l'architecture de cette partie de son projet.*

*La nef est d'une bonne proportion et sagement décorée mais les commissaires pensent qu'on devroit supprimer les colonnes qui occupent le milieu de l'ouverture des arcades qui sont aux extrémités de cette nef, c'est-à-dire du côté de l'entrée et du côté du chœur comme elles sont très peu espacées : elles nuisent à la vue et encore plus à la commodité par la saillie de leurs bases qui embarassent les passages que forment leurs intervalles.*

*Mr l'abbé fait beaucoup d'objections sur le chœur ; elles ont principalement rapport à l'espace consacré aux stales, qu'il ne croit pas suffisant ; à la galerie qui environne le chœur qu'il trouve trop étroite pour le service ; aux communications ; aux entrées ; à l'autel ; etc... c'est particulièrement sur ces objets qu'il faudroit consulter le premier plan auquel ce mémoire renvoie. Mr l'abbé fait surtout des réflexions fort sages sur la voûte en bois proposée par l'architecte, genre de construction qui en effet ne convient ni à la nature de l'édifice ni à la magnificence qu'on y a adopté. Si des vues d'économie ont engagé l'artiste à faire cette proposition on pourroit lui conseiller de retrancher plutôt une partie de la richesse répandue dans son projet et dont le caractère d'architecture convenable au sujet pourroit fort bien dépasser, afin de pouvoir donner aux voûtes toute la solidité nécessaire en y employant les matières convenables.*

*La chapelle funéraire placée à l'extrémité supérieure de l'église produiroit extérieurement un effet peu agréable par l'indécision de sa forme et la projection de sa masse.*

*Les passages étroits placés de chaque côté du chœur sont beaucoup trop décorés pour leur destination et pour leur forme ; les colonnes ne font qu'y embarasser la circulation en prenant sur leur largeur, ainsi on ne doit pas balancer à les supprimer : il en résultera une économie en même tems qu'on rendra ces passages d'une meilleure proportion et d'un usage plus facile.*

*La sacristie paroît avoir une trop grande étendue et l'arrière sacristie, pièce inutile et qui n'est pas demandée, seroit d'un usage fort incommode*

*par la quantité de colonnes qu'on y a introduit : c'est particulièrement sur tous ces objets de dépenses inutiles que l'architecte doit porter son économie.*

*Il seraient très difficile aux processions de passer de l'église dans le cloître par les escaliers qui en forment la communication sur le plan. Si on ne peut diminuer la grande différence d'élévation qu'il y aurait entre le sol de la nouvelle église et celui du cloître il faut s'attacher à rendre les escaliers par lesquels ils se joindront aussi doux et aussi larges qu'il sera possible.*

*On ne voit nulle part dans ce projet de disposition pour placer des cloches, article recommandé particulièrement dans le programme ; enfin, l'architecte ne paraît pas s'être assez rendu compte des toitures des différentes parties de l'édifice ainsi que des moyens d'en retirer les eaux pluviales, considération qui dans un climat tel que le notre est de première importance.*

*Telles sont les observations que l'examen des dessins et du modèle de ce projet a fourni aux commissaires. Ils doivent d'ailleurs des éloges au style général de l'architecture qui a de la pureté et de la noblesse : peut-être pourroit-on y désirer un peu moins de richesse, l'église d'une abbaye pouvant même dans une ville être décorée d'une architecture grave. Au reste cette considération regarde plus particulièrement l'économie dans laquelle on croira devoir la renfermer*” (61).

e) *L'anéantissement d'un rêve*

*Sort du projet de Leclerc*

Leclerc remettait à l'Académie en 1787 un volumineux devis estimatif de 83 pages pour le projet de construction de l'église. Il avait en partie répondu à la demande de l'abbé en intégrant dans le dernier paragraphe le buffet d'orgue ”qui doit être placé dans la galerie supérieure de la rotonde et qui se présente d'une manièrre peu dispendieuse n'étant point en évidence ; idem pour les clochers qui seront également établis dans la hauteur de l'attique sur le chevet de la rotonde”. Après avoir chiffré avec précision les différents chapitres, il concluait : ”Je soussigné certifie le présent devis véritable et conforme aux plans acceptés par l'abbé généralle de Prémontré ; lequel devis et estimation monte à la somme de cinq cents cinquante sept mille cinq cent cinquante six livres sur laquel some il y aura une daiduction à faire d'une some assez considérable provenante des vieux materiaux de l'antienne église come pierre, bois, ardoises, fer, pavé et plomb qui seront remployé dans la nouvelle reconstruction et tiendront lieu de partie des matériaux estimé come neuf dans le présent devis fait à Paris, ce 21 juin 1787” signé Leclerc.

Les vieux matériaux provenant de la vieille église étaient estimés 150000 livres. Il fallait encore financer la nouvelle construction pour plus de

---

61) *Ibid., id.*

400000 livres. Le mémoire conservé à Mondaye explique comme l'abbé L'Ecuy comptait financer : "Il avait obtenu une coupe de réserve d'environ 400 mille francs qu'il conservait pour cet emploi. La Révolution survint et le produit de cette coupe, tombé entre les mains du gouvernement d'alors, eut, comme on peut le croire, une destination moins pieuse". En réalité, L'Ecuy avait bien obtenu du Conseil du Roi, l'autorisation de couper le quart en réserve des bois de Prémontré contenant 161 arpents 16 perches mais les affiches ayant été apposées, le grand maître s'étant rendu à Coucy pour faire l'adjudication, il avait requis et acquis la remise de la vente à une époque plus favorable : en effet, les enchères reçues ne furent portées qu'à 400 livres l'arpent, ce qui portait le total à 65000 livres et moins encore car il fallait défalquer un certain nombre de charges (62).

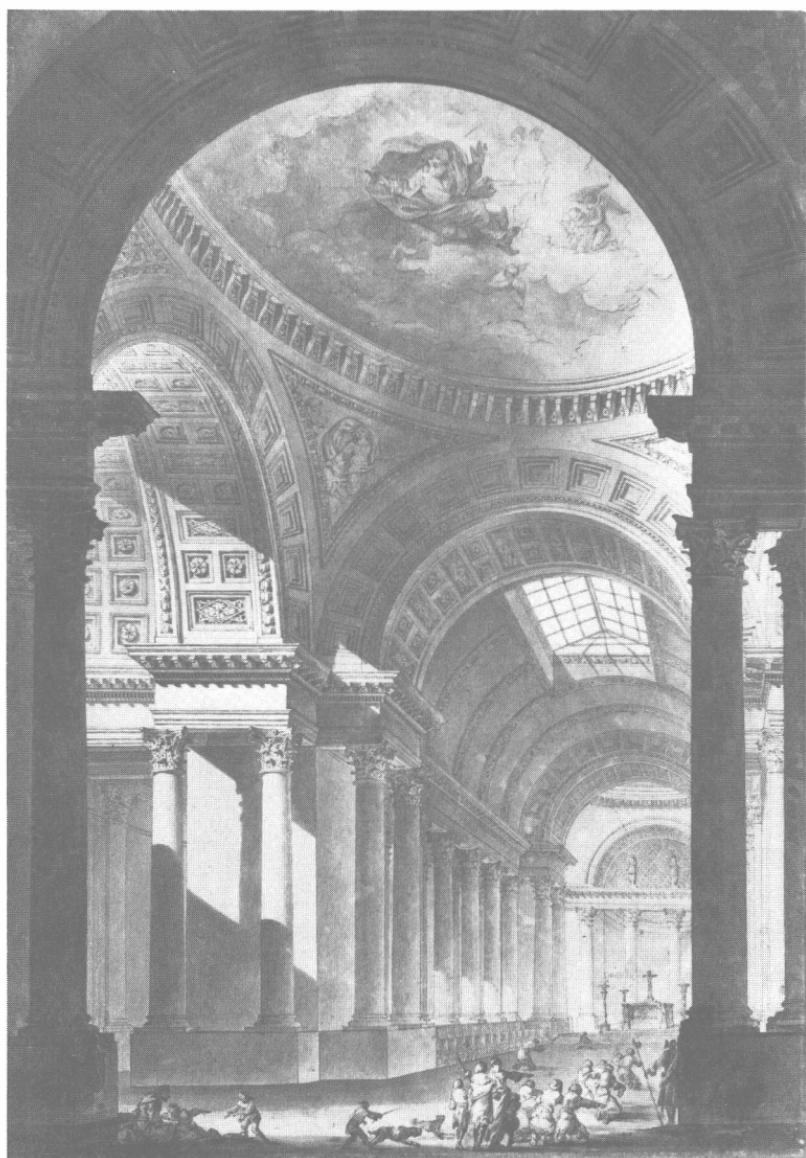
C'était bien loin de l'estimation du maître des Eaux et Forêts qui avait prisé la réserve à 80135 livres. Quant à l'autre réserve -celle d'Hannappes- elle a dû servir à payer les dettes et à entreprendre les restaurations les plus urgentes. Les 400000 livres restaient à financer.

Et L'Ecuy avait préféré différer cette vente pour en tirer un meilleur rapport. La réserve des bois de Prémontré était encore jeune : elle avait un peu plus de quarante ans et pouvait encore croître. Ce n'était donc pas un autre projet qui avait contrarié cette réalisation, comme l'écrivait Berthe Ravary (63) qui pensait que la construction de la route reliant Pinon à Saint-Gobain par Prémontré avait pu supplanter le projet d'une nouvelle église. Si l'abbaye participait pour mille livres en 1787 à la route de Pinon à Prémontré et offrait de financer l'année suivante une partie de sa continuation jusqu'à la manufacture de Saint-Gobain, qu'étaient deux mille livres face aux quatre cents mille qu'il aurait fallu pour bâtir cette nouvelle église. La route entrat dans un projet plus vaste : celui de l'église et permettait l'apport des matériaux dans de meilleures conditions. L'Ecuy, homme pragmatique, ne voulait pas renouveler les endettements de la fin du XVII<sup>e</sup> s. laissés par l'abbé Michel Colbert, moins soucieux d'une bonne administration que ses successeurs.

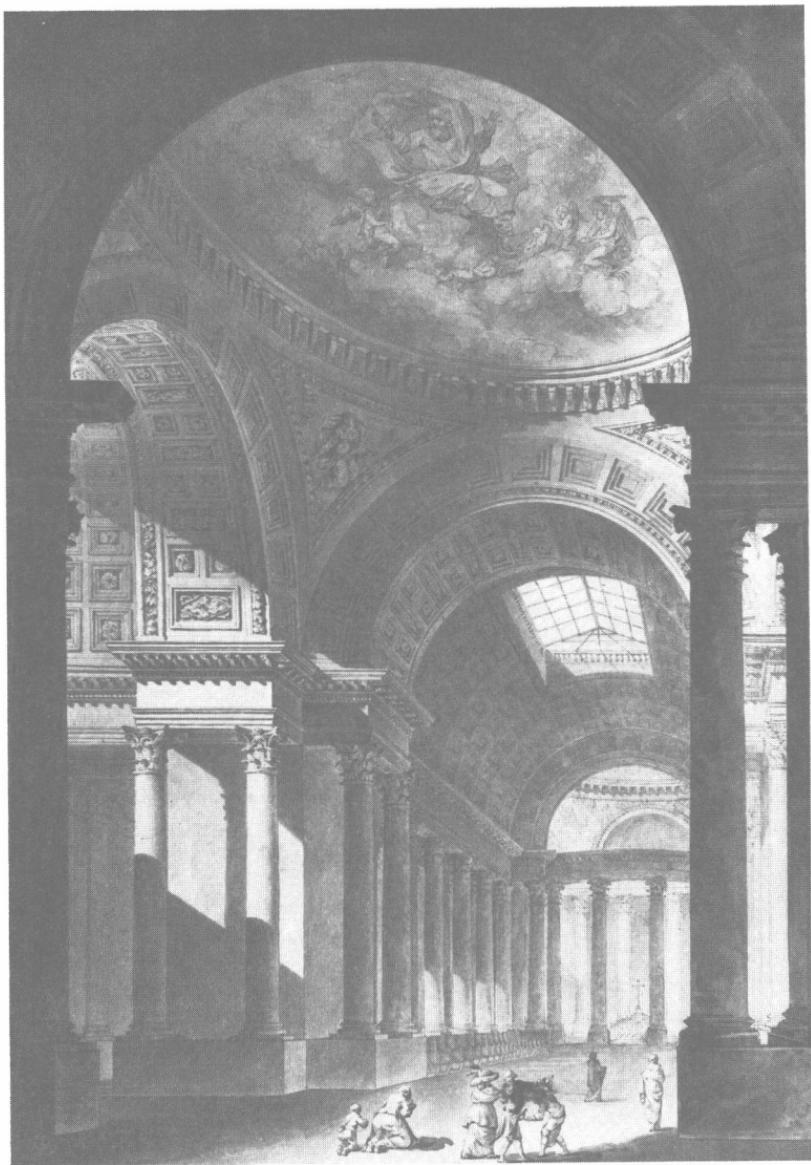
Les bois n'ayant pas été vendus, Leclerc ne fut -semble-t-il- pas payé. Il avait non seulement avancé 4238 livres mais engagé des frais considérables pour les relevés et la maquette. S'étant tourné une première fois, en 1787, vers le grand maître des Eaux et Forêts "Il vous plaise ordonner que par le Sr régisseur des domaines et bois de la généralité de Soissons et des denier provenant de la vente des bois daipendant de laditte", il s'adressa au même, à nouveau, en juillet 1790. Desjober qui ne comptait plus sur le revenu de la coupe, adressa la requête de l'architecte à l'Academie. Cette dernière se réunit, le 2 août 1790, et chargea le secrétaire d'écrire à Leclerc pour connaître ce qu'elle devait faire sur cet objet. Une lettre de Leclerc, non datée, sans doute de septembre 1790, envoyée à

62) Arch. dép. Aisne, Q 422, 1. 37.

63) RAVARY (Berthe), *op. cit.*, p. 133-134.  
Arch. dép. Aisne, C 910 f° 109 ; C 922



5 - "Élévation perspective de l'intérieur d'un projet pour l'église de l'abbaye de Prémontré". Dessin de J. B. Delécluze daté de 1786; première variante du projet. Coll. particulière, cl. Arch. photographiques, 1980, M.H. 310668, Paris Spadem.



6 - "Élévation perspective de l'intérieur d'un projet pour l'église de l'abbaye de Prémontré". Dessin de J.B. Delécluze, daté de 1786; seconde variante du projet. Coll. particulière, cl. Arch. photographiques, 1980, M.H. 310669, Paris Spadem.

Sedaine, le secrétaire, laisse l'historien dans l'expectative : "Les vacances de l'Académie sont terminées. Oserai-je espérer que vous voulussiez bien vous resouvenir du mémoire et des plans qui vous ont été adresser par le Grand Maître des Eaux et Forêts du Soissonnais pour prier l'Académie de vouloir bien l'aider de ces lumières pour parvenir à me payer les honoraire qui sont dûe à l'architecte pour les plans estimation modèle de la future construction de l'église de l'abbaye de Prémontré dont les plans et model ont été jugés par l'Académie en 85 au mois de septembre : le mémoire joint à la lettre du grand maître mettera à porté le commissaire que voudra bien nommer de l'étendue des travaus et des dépenses qui ont été fait par l'artiste qui a toujours attendue de se faire rembourser deux avances espérant toujours commencer ces constructions : la raivolution ayant entièrement changer l'existence et l'espérance de l'artiste il espère que vous voudrez bien Monsieur engager l'Académie à lui être favorable et aider de ses lumières le grand maître juge en cette occasion pour ordonner l'attribution.

Le service que je vous suplie de m'accorder est de la plus grande importance et vous obligerez celui qui à l'humeur d'être très respectueusement, Monsieur, votre très humble et obéissant serviteur, signé Leclerc" (64).

*f) Projet de Jean-Baptiste Delécluze*

Faute d'un plan et d'un devis, il sera très difficile de recréer le projet de Delécluze. On peut se demander si ce dernier a eu connaissance du programme de l'abbé L'Ecuy. Lorsqu'il écrivait en mars 1786, à d'Angiviller pour que l'Académie jugeât son projet, il avait l'intention de présenter un modèle. Ce modèle était déjà réalisé mais n'a jamais été jugé par l'Académie qui avait pourtant désigné les mêmes commissaires que ceux choisis pour le projet de Leclerc. Mais il semble qu'ils ne firent aucun rapport du projet de Delécluze. Était-il trop peu avancé comparé à celui de Leclerc, ou bien le report de la vente des bois de Prémontré dissuada-t-il Delécluze de présenter un devis qui n'avait pas tellement de chance d'aboutir.

De ce projet, on connaît deux dessins qui sont deux variantes sur un même thème. Il s'agit de deux élévations intérieures d'un très beau rendu qui laissent imaginer un plan - peut-être basilical - : une rotonde couverte d'une coupole sur pendentifs à l'usage de nef ouvrant sur un chœur rectangulaire augmenté de bas-côtés, qui s'articulerait par un entrecolonnement sur le sanctuaire également circulaire et couvert d'une autre coupole abritant un maître-autel à la romaine ; une abside en hémicycle prolongerait l'ensemble vers l'orient. Le couvrement du chœur des chanoines fait l'objet d'une variante : la verrière diffusant un éclairage zénithal est tantôt inscrite dans une voûte en berceau plein cintre refouillée de caissons, tantôt dans une voûte en berceau fractionné retombant dans les deux cas par l'intermédiaire d'un entablement continu sur des colonnes isolées d'ordre corinthien. L'éclairage zénithal était rendu possible par les progrès en serrurerie qui permettaient de poser des baies horizontales, et par

64) Arch. Institut, Beaux-Arts, B 7 dr 4.

la "banalisation" des vitres de grande dimension. Dans le premier projet, le maître-autel est devant un entrecolonnement alors que dans le second, il est placé au centre d'un genre de portique circulaire.

Contrairement à Leclerc, Delécluze avait prévu un programme de peinture. La coupole d'entrée aurait montré une grande peinture de Dieu le Père accompagné dans les écoinçons des vertus cardinales -semble-t-il-.

---

Deux projets ont donc été présentés pour la reconstruction de la nouvelle église de Prémontré.

Le premier conçu sur un programme de l'abbé L'Ecuy, par l'architecte Jean-François Xavier Leclerc, en août 1785, et jugé par l'Académie royale d'architecture, le 27 mars 1786, fut compromis par la ménée des bois et par la Révolution qui bouleversa le grand dessein de la communauté de Prémontré. Le projet avait été estimé en 1787 à 557.556 livres dont 400000 étaient à financer autrement que par le prix des vieux matériaux.

Le second dont l'élaboration revient à Jean-Baptiste Delécluze, en mars 1786, fut moins avancé que le précédent et selon toute vraisemblance ne fut jamais jugé par l'Académie. Peut-être l'esquisse ne faisait-elle pas l'unanimité de la communauté de Prémontré ?

L'échec de ces deux projets et du dessein plus vaste de rebâtir l'église permettait de sauvegarder l'église médiévale, mais la Révolution l'entraîna dans sa chute : elle explosa avec un four de verrerie qu'elle abritait.

Un historien plus heureux aura peut-être la chance de découvrir les relevés qu'en fit Leclerc, et les raccordements qu'il projetait de faire avec les anciens bâtiments conventuels.

M. PLOUVIER



Cette étude est extraite de ma thèse de 3<sup>e</sup> cycle intitulée : "L'abbaye de Prémontré aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles" soutenue le 31 janvier 1983 à la Sorbonne, université de Paris I. Le jury se composait de MM. Jean JACQUART, professeur d'histoire à Paris I, directeur de ma thèse, Xavier LAVAGNE d'ORTIGUE, conservateur en chef de la bibliothèque Méjane à Aix-en-Provence, Jean-Marie PEROUSE de MONCLOS, directeur de recherche au C.N.R.S. et du R.P. François PETIT, chanoine prémontré de Mondavey, auteur de nombreux ouvrages sur l'ordre de Prémontré.